




Saint
Martin-la-Porte
SAVOIE

BULLETIN 2015 N°38
MUNICIPAL

En ce début d'année, je veux souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont choisi de s'installer chez nous : ceux qui ont construit leur demeure sur les hauteurs de la Touvière, ceux qui ont acheté une maison de village ou ceux qui ont souscrit une location.

Bienvenue également à ceux qui travaillent sur notre commune devenue le siège de chantiers d'une ampleur internationale. Travaux qui dynamisent le commerce local et la zone d'activités des Oeillettes et

font se tourner vers nous les regards de la France et de l'Europe.

Télévisions, radios et journaux parlent de St Martin. Ministre des transports, président de la région, hauts fonctionnaires de la République, parlementaires et élus foulent notre sol.

Soyons heureux de contribuer à l'aménagement du territoire de la France. Soyons fiers de lutter contre le réchauffement climatique, la pollution et le gaspillage par la mise en service de la microcentrale des Encombres, l'isolation thermique des bâtiments communaux et la réfection de nos réseaux d'eau.

Au moment où les regards médiatiques se tournent vers nous, continuons à rendre notre commune attractive et agréable. C'est l'affaire de tous : conseil municipal, associations, bénévoles, habitants et commerçants.

A tous et à toutes, bonne et heureuse année 2016.

Jean Pierre Bernard

INFORMATIONS

Mairie Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mardi, mercredi : 8h-12h
Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Services administratifs :
Téléphone : 04 79 56 50 03
Fax : 04 79 59 29 15
E-mail : mairie-smlp@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale :
Téléphone : 04 79 20 49 23
E-mail : bibliothèque-smlp@orange.fr
Ouverture au public :
Lundi et vendredi : 17h-19h

Ecole primaire :
Téléphone : 04 79 56 67 62

Electricité : Synergie Maurienne
Téléphone : 04 79 56 50 66
Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

Sirtomm déchetterie de St Julien Montdenis
Tel : 04 79 59 63 52
Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi :
8h00-12h00 / 14h00-17h30

Gendarmerie Samu Pompiers
Tél. : 17 Tél. : 15 Tél. : 18

SOMMAIRE

	Page
Editorial du maire.....	2
Budget communal.....	3
Travaux.....	4
Vie communale.....	8 à 10
.....	16 à 17
Rythmes scolaires.....	12
Bibliothèque.....	13
Ecole.....	14
Projet station de ski.....	20
Communauté de communes.....	24
Les associations.....	25 à 39
Synergie Maurienne.....	40
Chantier Lyon Turin TELT.....	42
Etat Civil.....	43

Crédit photos : mairie, associations, Synergie Maurienne, TELT, Bernard Thomas L'ENVAIR
Rédaction : mairie, associations, Synergie Maurienne, TELT
Création & Impression :
Imp. SALOMON - 04 79 64 00 62 - SAVOIE - FRANCE
19174 - Février 2016

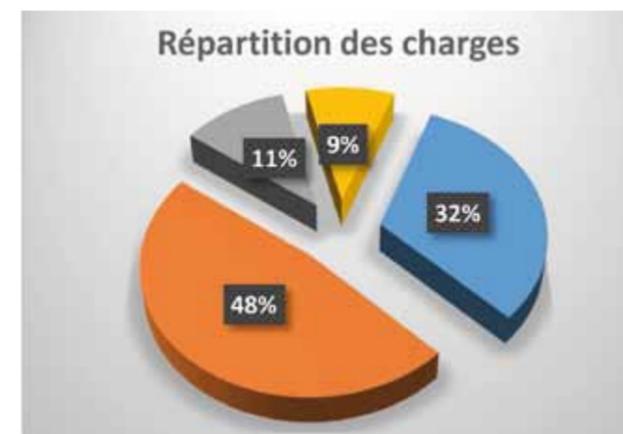
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général.....	147 725,73 €
Charges de personnel.....	221 561,12 €
Charges de gestion courante.....	51 443,35 €
Charges financières.....	0,00 €
Autres charges.....	43 091,00 €
.....	
TOTAL.....	463 821,20 €
BALANCE.....	727 971,49 €

RECETTES

Produits services, domaine.....	25 815,79 €
Impôts et taxes.....	859 832,31 €
Dotations et subventions.....	180 430,49 €
Produits de gestion courante.....	124 183,93 €
Autres produits.....	1 529,79 €
Excédent antérieur reporté.....	0,38 €
TOTAL.....	1 191 792,69 €



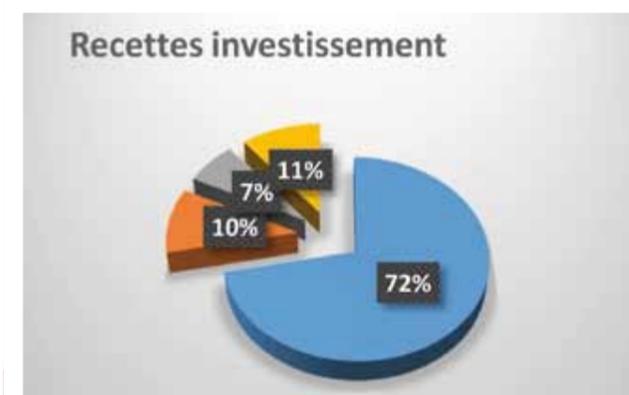
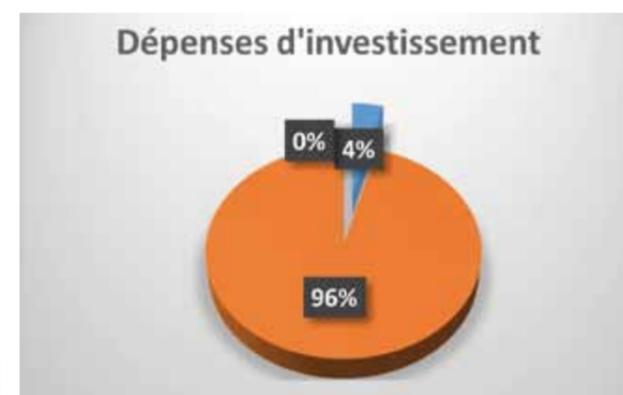
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Acquisitions biens, matériaux.....	36 933,32 €
Travaux effectués.....	858 861,47 €
Déficit antérieur reporté.....	134,56 €
.....	
TOTAL.....	895 929,35 €
BALANCE.....	368 838,92 €

RECETTES

Excédent fonction capitalisé....	907 452,56 €
Dotations, fonds divers.....	133 078,48 €
Subventions d'investissement.....	88 149,07 €
Rembours budget lotissement ..	136 088,16 €
TOTAL.....	1 264 768,27 €
TOTAL BALANCES.....	1 096 810,41 €



Le bâtiment du Groupe Scolaire

Les travaux pour l'amélioration énergétique de l'école primaire ont commencé le 6 juillet et se sont terminés le 30 août. Délai impératif de réalisation : la durée des vacances scolaires.

Depuis la construction de l'école (pose de la première pierre en 1952, mise en service en 1954) divers travaux d'amélioration ont été engagés :

- Remplacement des menuiseries des classes en 1997,
- Mise en conformité électrique et peinture en 1998,
- Création d'une salle de documentation en 1999 devenue depuis le périscolaire,
- Réfection du mur de soutènement de la cour de l'école en 2001,
- Réfection de la cour de l'école en 2002,
- Toiture du bâtiment en 2004,
- Peinture des cages d'escaliers en 2009,
- Renforcement des murs sud et est de la cour par 18 tirants en 2009,
- Réfection du mur côté voirie, de la barrière de sécurité et du portail de la cour en 2010,
- Changement des cuves à fioul en 2012.

Pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, une isolation extérieure a été posée sur les façades des classes et des appartements, celle des combles a été renforcée.

Au rez-de-chaussée, qui comprend la salle d'accueil du périscolaire et la salle de motricité de l'école, le doublage s'est fait de l'intérieur. Les menuiseries existantes en simple vitrage ont été changées pour du double vitrage.

Les grandes portes d'accès aux classes et aux montées d'escaliers des appartements, face nord ont également été remplacées.

Le groupe scolaire a donc fait « peau neuve » avec sa façade aux tons chauds en harmonie avec l'environnement.

Sous la maîtrise d'œuvre de Patrice Michelland, les entreprises qui ont mené à bien le chantier sont :

- Isolation extérieure : Entreprise I.P.F. Sarl.
- Menuiseries : Entreprise Trivéro.
- Plâtrerie peinture : Entreprise Rocchietti SA.
- Electricité : Entreprise Dompnier et Fils.
- Plomberie sanitaire : Entreprise Plaisance Bernard.

Coût global des travaux : 189 019 € TTC.



Entreprise IPF

Aménagement du carrefour derrière l'école

Le carrefour derrière l'école a été repensé et redessiné pour assurer la sécurité des enfants et pour limiter la vitesse des véhicules !!

Le cheminement piéton a été matérialisé par de la résine rose corail.

Des îlots directionnels ont été disposés au centre de la chaussée pour ralentir la circulation et protéger les enfants. Cela ne suffit pas puisque 2 balises bleues ont déjà été cassées par des voitures roulant trop vite et ne respectant pas leur voie de circulation. Une ligne blanche continue a été tracée au sol, des îlots jusqu'aux containers poubelles.

Quatorze places de stationnement ont été créées et matérialisées ainsi qu'un emplacement pour le bus de transport scolaire. Quatre sont réservées aux appartements et trois pour les enseignants.

Un garde-corps, en harmonie avec les barrières de la cour, a été posé sur la dalle à l'arrière du bâtiment ainsi qu'une glissière bois le long des parkings.

Les réseaux d'eaux de l'école ont été refaits en totalité, avec des surprises très désagréables au moment des fouilles.

Le Cabinet Ge'Arc a assuré la maîtrise d'œuvre.

Les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier sont :

- Colas Rhône Alpes Auvergne avec sous-traitance à Buttard Éric pour les fouilles et maçonnerie, et A.C.E. pour la dalle.

Coût global du chantier : 135 791 € TTC.



Entreprise COLAS RAA

Restructuration des réseaux humides. Réalisation de la jonction « les Champs - les Liseaux »

Les travaux consistaient en la remise à neuf des réseaux d'eau et d'assainissement.

Ils ont commencé le 7 avril 2015 pour se terminer en août.

Comme pour tous travaux de réfection de réseaux, les égouts et eaux pluviales de chaque habitation ont été redirigés dans les bons collecteurs et non plus au hasard.

Les travaux ont été particulièrement compliqués à cause de l'étroitesse de la rue, la proximité immédiate des bâtiments et surtout du ruisseau dont les buses complètement usées et cassées, infiltraient de l'eau dans tout le secteur.

L'eau d'arrosage a dû être coupée. Les jardins du lotissement de la Touvière, de la Gide, le bas du village des Champs sont restés sans eau tout l'été. Bien conscients de ce désagrément, surtout en période de canicule, nous présentons toutes nos excuses aux habitants impactés.

Après consultation, ont été donnés :

- la maîtrise d'œuvre au Cabinet Ge'Arc
- les travaux à l'entreprise Mauro Maurienne pour un montant initial de 179 485,50 € HT.

- La réfection de la chaussée a été sous traitée à l'entreprise Martoia.



Entreprise MAURO MAURIENNE

A la suite de ces travaux, il a été décidé « la remise à niveau » du parking des Champs : gain de places et confort de stationnement. Travaux exécutés par l'entreprise Martoia pour un coût de 10 266 € HT.

La salle polyvalente

Après le doublage du bâtiment, la réfection des sanitaires, cet été nous avons achevé la restauration totale du gymnase.

La société SEVASOL a posé un revêtement de sol spécialement adapté à la pratique du sport et en particulier à celle du basket. Le marquage au sol est prévu également pour le tennis, le volley-ball et le badminton.

Coût de l'opération : 48 331 € HT

Ce revêtement bicolore, bleu sur le pourtour et bois naturel sur le cours du jeu, n'est pas conçu pour supporter des manifestations festives : pose de tables, chaises, talons aiguilles etc., tout ce qui peut poinçonner le revêtement et l'endommager.

Pour remédier à ces inconvénients, le conseil municipal a décidé d'acquérir une protection du sol, efficacité déjà testé lors du concours de belote du club des Edelweiss, début décembre.

La conception et l'équipement du gymnase doit convenir à L'Entente St Martin - St Michel.

Il n'y a jamais eu une telle fréquentation et autant de matchs les week-ends.



Entreprise SEVASOL

Lotissement la Touvière

Il ne reste plus que 4 lots à vendre au lotissement. De nouveaux habitants ont élu domicile dans ce quartier sorti de terre depuis 2 ou 3 ans à Mollardurand.



Entreprise MARTOIA

Cet été, les rues du Safran et du Sabot de Vénus ont été goudronnées et les bordures posées par l'entreprise Martoia pour un marché initial de 75 500 €.

Stéphane a travaillé sur des espaces verts, semé la pelouse, planté des tulipes pour un printemps fleuri. Dans le centre du lotissement, il a créé un massif de rosiers, de Lonicéras et de lavandes.

Ce printemps, la commission environnement décidera de l'agencement de la partie centrale « espace vert ».

Autres travaux

- Rénovation d'un appartement dans l'ancienne cure par l'entreprise Rocchietti.
- Démolition du garage, rue Joseph Maréchal, près de l'auberge par Entreprise Julliard.
- Enrobage devant les containers poubelles des Magnins par l'entreprise Eiffage.

Travaux prévus au budget 2015 mais non réalisés : La couverture du toit de la chapelle de la Miséricorde, bien que posée en 2001 doit être refaite pour malfaçon. Les lauses, non clouées sur la charpente, glissent et tombent du toit. Les travaux ont été attribués à l'entreprise Covarel.

- Ruisseau de St Bernard : à la demande de la commune, afin de garantir la stabilité du parking, du garage communal et du bâtiment de la Fruitière, le RTM (Restauration des Terrains de Montagne), propriétaire du ruisseau, a fait réaliser un enrochement au pied du talus, rive gauche, par l'entreprise Manno.
- Montée en puissance des travaux liés au tunnel Lyon Turin (voir article page 42).



- Aux Oeillettes, le bâtiment désaffecté de la scierie a été investi pour la fabrication des voussoirs, élément essentiel pour la construction du tunnel. Pour information, l'eau utilisée pour la centrale à béton provient des puits du parc à bois, remis en service.

Le marinage du tunnel sera acheminé par bandes transporteuses, déposé et trié à St Félix. Cette zone a été déboisée en partie. Pour compenser ce défrichement opéré par le TELT, un îlot de sénescence de 1,4 ha a été défini dans la forêt de Beaune, sur la propriété de la commune (forêt exploitable à perte). Pendant 30 ans, celui-ci sera laissé en état pour préserver la biodiversité. En contrepartie, un dédommagement de 36 500 € a été affecté à la commune.

Travaux spécifiques effectués par les services techniques

En plus de leurs travaux d'entretien de la commune,

- Espaces verts,
- Fauchages,
- Eau potable et non potable,
- Entretien des bâtiments, des rues, des aires de jeux,
- Fleurissement,
- Relevé des compteurs eau, électricité,
- Déneigement,
- Etc.

Cette année les employés communaux ont restauré en totalité le local « Sous la Roche ».

- Electricité, plomberie, porte métallique par Jean-François.
- Carrelage, menuiserie par Stéphane.

Parkings des Champs,

- Conception et fabrication des barrières des 2 parkings par Jean-François.

En plus de l'accompagnement des jeunes qui travaillent sur la commune pendant la période estivale, Guy, pour le confort des skateurs ou des promeneurs, a mis en place avec ses collègues :

- Une fontaine d'eau potable à la Mère du Rieu,
- Une fontaine d'eau potable au niveau du cimetière,
- Des tables et bancs au Poulard, au parking du Pas du Roc, au Jeu de boules de la Porte, à la Mère du Rieu, rue Montée sous la Roche au niveau du cimetière.



Jeunes été 2015

NOUVELLE ORGANISATION DU TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE, LOI NOTRE DU 07 AOUT 2015 OU LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

C'est elle qui a modifié le découpage des régions et de leurs compétences.

Elle a également un volet au niveau des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou communauté de communes) et de leurs compétences.

Dans chaque département, les préfets ont établi un SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale).

Ce SDCI a été présenté à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale, composée d'élus) en Octobre 2015, puis aux EPCI et aux communes.

Tout au long de l'année 2016, le SDCI fera l'objet d'échange entre la préfecture, la CDCI, les EPCI et les communes.

Fin décembre 2016, le préfet prendra un arrêté portant sur la fusion des EPCI.

La loi NOTRe va modifier le paysage des intercommunalités de la Savoie et de leurs compétences.

Elle prévoit des EPCI de 15 000 habitants avec la possibilité d'un seuil à 5 000 sous certaines conditions.

Dans la vallée, 2 EPCI ne répondent pas au seuil minimal, ils devront de fait fusionner. Il s'agit de la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise avec Terra Modana et La communauté de communes Arvan avec Cœur de Maurienne.

Le SDCI présenté par le préfet prévoit 2 EPCI pour la vallée de la Maurienne : Haute Maurienne Vanoise, Terra Modana et Maurienne Galibier constitueraient la première, la deuxième serait composée des autres intercommunalités.

On peut entendre des discussions sur la possibilité de création d'un seul EPCI qui couvrirait toute la vallée.

Quelle que soit l'évolution des périmètres des EPCI, des compétences exercées par les communes seront transférées à ceux-ci. Elles se rassemblent en 3 groupes.

1) Les compétences obligatoires au 1^{er} janvier 2017 : aménagement du territoire et action de développement économique.

• On retrouve dans cette compétence les PLU, qui devront également s'harmoniser avec le SCOT (Schéma de COhérence Territorial) en cours d'élaboration dans la vallée par le SPM (Syndicat des Pays de Maurienne).

• Les opérations de développement économique comprennent les zones d'activités, les aides en faveur des commerces et artisans, de l'agriculture, etc. On retrouve également la gestion des offices de tourisme.

2) Les compétences optionnelles.

Les EPCI devront choisir 3 compétences parmi les 7 dans ce groupe.

• Protection et mise en valeur de l'environnement, avec une particularité concernant les cours d'eau. La GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) deviendra obligatoire en janvier 2018.

• Logement, cadre de vie.

• Création, aménagement, entretien de la voirie.

• Equipement culturel et sportif, de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (école).

• Action sociale.

• Assainissement.

• Distribution de l'eau potable.

Ces 2 dernières deviendront obligatoires en 2020.

Aujourd'hui la communauté de commune Maurienne Galibier développe déjà des actions dans certaines de ces compétences optionnelles.

Les compétences choisies devront s'exercer sur l'ensemble du territoire au plus tard le 01 janvier 2018.

3) les compétences facultatives.

Ce sont des compétences non définies par la loi, qui sont ou pourront s'exercer sur l'ensemble de l'EPCI au plus tard en janvier 2019.

Par exemple :

• Le transport avec les lignes pour se rendre au marché, les navettes inter-stations.

• Le financement d'hôpital à caractère local ou les EHPAD.

En tout état de cause la fiscalité va évoluer. Sur les taxes et impôts que l'on paie, une part revient aux EPCI. La fusion nécessitera une harmonisation des taxes d'habitation, taxes foncière bâti et non bâti et la cotisation foncière des entreprises.

Pour certain EPCI d'aujourd'hui, cela entrainera une baisse, pour d'autre une hausse plus ou moins importante suivant les scénarios de fusion.

Quel que soit le devenir de la communauté de commune Maurienne Galibier, il y aura probablement une augmentation des impôts pour financer les nouvelles compétences exercées.

Le schéma présenté par le préfet cet automne 2015 prévoit que le nouveau conseil communautaire serait composé de 33 membres, avec comme répartition, 8 pour Modane, 6 pour St Michel, 2 pour Valloire et 1 pour chaque commune membre.

En 2017, le nouvel EPCI devra bâtir un projet pour son développement. Un projet partagé et porté par toutes les communes.

Un EPCI ne doit pas être un simple rassemblement de communes où celles-ci soutiendraient uniquement les actions les concernant.

Pierre Excoffier

CONSÉQUENCES DE LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Si une grande Communauté de Communes peut sembler plus forte et plus efficace, ce ne sera pas sans conséquences tant sur les entreprises que pour les particuliers.

Si les 3 Communautés de Communes (Haute Maurienne Vanoise, Terra Modana et Maurienne Galibier) ont aujourd'hui sensiblement les mêmes compétences sur leurs territoires, la pression fiscale exercée sur leurs populations est très inégale. Ainsi, en cas de fusion, la redevance de la taxe d'habitation des habitants de Saint-Martin-la-Porte augmenterait en 2017 de 35,14 %, celle de la taxe foncière de 23,31 % et celle de la cotisation foncière des entreprises de 25,31 % au seul profit de la nouvelle entité intercommunale.

L'uniformisation de la part intercommunale actuellement prélevée sur chaque taxe, entraînerait un transfert de la pression fiscale au détriment des habitants de la Communauté de Communes Maurienne Galibier par rapport à ceux des deux autres intercommunalités, comme le montre le tableau suivant :

A ce transfert de pression fiscale, s'ajoute également le problème de la dette existante qui par exemple est beaucoup plus importante aujourd'hui à la Communauté de Communes Terra Modana qu'à la Communauté de Communes Maurienne Galibier.

Au niveau répartition des sièges de la nouvelle entité, la commune de Saint-Martin-la-Porte n'aurait qu'un seul représentant sur 33.

Sans illusion aucune, les compétences des communes et de l'état passeront petit à petit aux grosses entités. Ne restera aux communes que la gestion des cimetières et encore !!!!

Quel sera l'avenir de Saint-Martin-la-Porte qui n'est pas une commune touristique et ne sera plus attractive fiscalement ?

Merci à la loi NOTRe, qui a attisé notre capacité de résistance, après avoir réveillé nos consciences à la suite de nombreux débats.

Taux additionnels en 2015

Taux probables en 2017

Taxe	CCHMV	CCTM	CCMG	Nouvelle entité
Habitation	8,08 %	9,09 %	2,38 %	5,95 %
Foncier bâti	16,43 %	9,59 %	2,53 %	8,03 %
Foncier non bâti	83,57 %	117,70 %	15,68 %	80,66 %
Foncier entreprises	14,83 %	24,99 %	4,18 %	12,81 %

CCHMV = Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise

CCTM = Communauté de Communes Terra Modana

CCMG = Communauté de Communes Maurienne Galibier

PETITS TRAVAUX
VDR - MACONNERIE - ESPACES VERTS
DEBROUSSAILLAGES - ETC ...

MTPÉ

SAINTE MARIE DE CUINES
Tél. : 06 09 96 05 78
Fax. : 04 79 56 84 19

Réseau d'eau potable :

Le calcul de rendement du réseau d'eau potable faisant apparaître un résultat inférieur à 60 %, le conseil municipal a décidé de faire réaliser un diagnostic afin d'optimiser celui-ci. Il s'est donc attaché les services d'un bureau spécialisé, le Cabinet d'études SCERCL d'Albertville.

Le principe de la corrélation acoustique a été la méthode employée.

Le corrélateur utilise comme procédé de fonctionnement la ressemblance entre deux signaux résultant du bruit de la fuite et détermine alors la différence des temps de propagation de ce bruit vers deux capteurs placés aux extrémités opposées de la partie de la canalisation inspectée.

En déterminant la vitesse de propagation du bruit et en connaissant la distance entre les capteurs, le corrélateur indique précisément la position de la fuite.

L'efficacité de cette méthode dépend de l'ampleur du son émis par la fuite et de la conductivité sonore de la conduite.

Trois fuites ont ainsi été détectées sur le réseau : une au Chef-lieu et deux à La Porte. Elles ont été réparées dans la foulée.

Réseau d'assainissement des eaux usées :

La quasi-totalité de la commune est raccordée sur un réseau d'assainissement collectif de type séparatif. A l'exception du village de La Porte connecté au réseau de St-Michel, les eaux usées de St-Martin sont transportées jusqu'à la station d'épuration intercommunale pour y être traitées.

Le suivi des volumes transférés vers la STEP met en évidence d'importantes fluctuations liées à des apports d'eaux parasites. Les débits oscillent entre 50.m3/j et plus de 250m3/j. Le conseil municipal a donc souhaité l'identification des sources d'intrusion (eaux pluviales, sources, etc.) et différentes mesures ont été effectuées.

• Campagne de sectorisation par temps sec, visite nocturne, le 14 avril 2015.

Méthodologie :

- Mesure de débit à l'exutoire du réseau d'eaux usées à minuit.
- Inspection de l'ensemble des réseaux avec :
 - Remontée des réseaux et mesure à chaque nœud,
 - Si perte de débit constaté : mesure de débit aux regards intermédiaires.
- Mesure de débit à l'exutoire et validation du débit nocturne.
- Hierarchisation des tronçons en fonction de leur sensibilité aux intrusions.

• Campagne de sectorisation par temps de pluie, visite sous averse le 4 mai 2015.

Méthodologie :

- Remontée des réseaux.
- Identification des entrées d'eaux pluviales.
- Comparaison des débits entre chaque nœud.

• Campagne de tests à la fumée et contrôle des branchements au colorant, le 2 juillet 2015.

- Injection de fumigène dans le réseau d'eaux usées.
- Recherche des points de sortie de la fumée.
- Confirmation ou non par contrôle au colorant.

Conclusions des investigations :

- quelques erreurs de branchements au niveau des regards, le nécessaire a été fait.
- 12 maisons dont les eaux pluviales allaient aux égouts. La signalisation a été faite aux propriétaires et certains ont déjà fait le nécessaire.

Coût de l'opération : 5 800 € HT.

Le but : éviter qu'une augmentation des taxes sur l'assainissement se répercute sur l'ensemble des contribuables.

Temps d'Activité Péri-éducatives (TAP) : les débuts

Deux jours après la rentrée scolaire de septembre 2014, les enfants de l'école de Saint-Martin-la-Porte ont inauguré leur 1^{er} après-midi de TAP. Voici un premier bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans notre commune. Les informations données ci-dessous sont issues de la réunion de bilan qui s'est tenue le 29 juin 2015, en présence des animateurs de la Communauté de Communes Maurienne Galibier (CCMG), de représentants de la commune et de deux parents d'élèves.

L'organisation

Les TAP se sont déroulés comme prévu tous les mardis et jeudis après-midis de 15 h 00 à 16 h 30 (en dehors des périodes de vacances scolaires). Les enfants ont été accueillis dans leur école, encadrés par leur ATSEM ainsi que par deux animatrices du service Enfance de la CCMG. En fonction du type d'activité proposé, différents lieux de la Commune ont été utilisés : le gymnase, la salle des associations et la salle de motricité de l'école. Concernant les tout petits de la section maternelle, les TAP se sont déroulés dans la continuité des siestes, avec un réveil progressif et individualisé. Pour le bien-être des enfants, la session d'1h30 a été organisée en 2 temps : une récréation d'une vingtaine de minutes (de 15h00 à 15h20) suivie d'une activité.

A l'issue du 1^{er} bilan, les représentants de la commune ont émis le souhait d'un changement de jours pour les TAP à savoir les lundis et vendredis au lieu des mardis et jeudis. Ce changement

nécessiterait un simple échange avec la commune d'Orelle qui organise actuellement ses TAP les lundis et vendredis après-midi. Cette question sera à nouveau débattue début 2016 afin d'anticiper la rentrée de septembre qui suivra.

Du point de vue des animateurs, la mise en place d'un règlement intérieur propre aux TAP s'avère nécessaire pour pallier aux problèmes de discipline.

Fréquentation

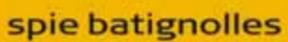
Les effectifs sont restés stables tout au long de l'année avec une moyenne de vingt enfants inscrits dans les sessions. L'effectif des TAP est monté à 26 enfants durant les 2 périodes d'hiver. L'âge moyen était de 7 ans, les élèves de CM2 et ceux de petite section étant peu représentés. On note également moins d'inscrits parmi les CMI sur la dernière période.





A VOTRE SERVICE DEPUIS 1930

Tél. : 04 79 64 06 46 - Fax : 04 79 64 45 77
groupe@truchet.pro - www.truchet.pro

















Art'Fleurs

Expression florale
Décoration

Commandez par ☎ et réglez par 💳

31, rue de la République
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
Tél./Fax 04 79 64 14 76 - Port. 06 79 23 33 88
www.art-fleurs-stjeandemaurienne.fr - art.fleurs@orange.fr

Contenu des sessions

Les programmes ont été conçus en amont de chaque session par le service Enfance Jeunesse de la CCMG. Le fil conducteur : proposer aux enfants des activités éducatives visant à favoriser l'accès de tous aux pratiques culturelles, artistiques, sportives. Les thématiques suivantes ont donc été proposées aux enfants : activités créatives, cirque, acrosport, improvisation théâtrale, foot en salle, jeux en extérieur, jeux autour du livre.

Après un échange avec les enfants, une réadaptation des programmes a été nécessaire en cours d'année. Les enfants ont souhaité prendre de la distance par rapport à des activités se rapprochant trop de ce qui se fait déjà à l'école. Pour exemple, l'atelier « autour du livre » n'a pas suscité l'enthousiasme escompté. En revanche, les activités créatives et les improvisations théâtrales ont été très appréciées.

De ce fait, une attention plus particulière sera à l'avenir portée sur la présentation et l'intitulé des activités.

A l'issue de cette réadaptation, les lundis après-midi du dernier trimestre 2014/2015 ont été consacrés à des ateliers créatifs. On peut notamment citer l'atelier aquarelle. Les enfants des classes de CE1 à CM2 ont en effet réalisé une fresque collective (avec les écoles d'Orelle, de Saint-Michel-de-Maurienne, de Valmeinier). Cette fresque conçue avec l'aide de l'artiste peintre Carine Massardier a été exposée le 28/06/2015 à Valloire à l'occasion du rassemblement des costumes de Maurienne. Les jeudis après-midi ont quant à eux été orientés sur des activités sportives basées sur des jeux.

Lors de la réunion du 29 juin, les représentants ont aussi évoqué l'idée de faire appel à des intervenants extérieurs pour animer certains ateliers. C'est désormais chose faite puisqu'un atelier Basket animé par Christelle Magnin a été proposé dès septembre 2015.

Enfin, les parents présents à la réunion ont émis le souhait que des activités distinctes ou évolutives soient proposées en fonction des tranches d'âges, ce qui permettrait peut-être d'avoir plus d'enfants inscrits parmi les plus jeunes.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. 2015 : UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS

- Mercredi 11 mars : concours de dessin sur le thème du Carnaval
- Mercredis 1er avril, 6 mai et 3 juin : animations jeux de société
- Avril-mai : exposition de peintures de l'association Créatissim
- Mai à septembre : participation des lecteurs à la désignation du Prix Rosine Perrier
- Mercredi 3 juin : animation autour d'un kamishibai (petit théâtre japonais) + une séance avec la classe maternelle.
- 26 juin : participation à l'organisation de la conférence sur le Mystère de St Martin
- Mercredi 1er juillet : opération «Premières Pages»
- 2 au 30 nov : exposition du centenaire de la guerre 14-18: «1914-1915: la Savoie entre en guerre»
- 11 novembre : participation aux festivités (lecture de textes lors de la cérémonie, expos)
- 23 nov au 17 décembre : animation kamishibai avec la classe maternelle.
- Mercredi 16 décembre : après-midi consacrée à la décoration de la bibliothèque pour Noël
- Mercredi 23 décembre : animation conte autour d'un kamishibai

La bibliothèque c'est aussi 5800 ouvrages variés (romans, BD, documentaires, albums...), des abonnements à des revues, des documents sonores ...

Des achats réguliers (subvention municipale), un renouvellement mensuel de documents et des réservations auprès de Savoie Biblio permettent à nos lecteurs de diversifier leurs choix.

L'équipe se compose de 8 personnes bénévoles qui sont à votre écoute et vous accueillent tous les lundis et vendredis entre 17 et 19 heures au 1er étage au-dessus de la salle des fêtes.

La bibliothèque est ouverte à tous: la consultation d'ouvrages sur place ne nécessite aucune adhésion.

Pour emprunter des documents les adultes devront s'acquitter d'une modeste cotisation de 6 euros pour l'année. La bibliothèque est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans.

En 2015 nous avons inscrit 18 nouveaux adhérents: c'est un encouragement pour les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps à faire fonctionner au mieux ce service offert par la municipalité à ses habitants.

Nous tenons à féliciter Mr et Mme Roger Bertussi qui approchent les 1000 romans lus depuis leur inscription à la bibliothèque il y a une douzaine d'années: belle moyenne! C'est aussi valorisant pour l'équipe de la bibliothèque qui les remercie pour leur fidélité.

Téléphone: 0479204923

mail: bibliotheque-smlp@orange.fr



Les bénévoles de la bibliothèque

VERNEY Frères
BATIMENT - T.P.

Siège social :
295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE
Tél. 04 79 59 61 21 Fax : 04 79 59 65 62

PRO&Gie 600 m²
le Réflexe *Gentillesse* D'EXPOSITION

Alain RATEL

Zone commerciale Matussière
73500 FOURNEAUX / MODANE

Tél : 04 79 05 11 24 Fax : 04 79 05 08 11
ratel.pro@orange.fr

IMAGE - SON - MULTIMÉDIA
TÉLÉPHONIE - ELECTROMÉNAGER

Service après vente

Spectacle de fin d'année juin 2015



Les élèves ont réalisé les fresques sur les murs de l'école.



Les élèves ont chanté la Marseillaise le 11 novembre 2015.



Les élèves ont assisté au spectacle de Willy TRAON sur les risques à la maison et intervention des pompiers (gestes aux premiers secours).



LE MYSTÈRE DE ST MARTIN

Le Mystère de St Martin a enfin été dévoilé. La représentation théâtrale, orchestrée par Daniel Gros s'est déroulée les 10, 11, 12 et 17, 18, 19 juillet, 450 ans après son unique représentation dans l'histoire de St Martin.

C'est en effet en 1565 que les habitants de Saint-Martin-la-Porte, pour remercier Dieu de les avoir préservés de la peste qui sévissait dans la vallée, ont monté un « mystère » retraçant la vie de Saint Martin. Sur un texte adapté en français moderne par Jean-Pierre Perrot, ancien universitaire, Daniel Gros a réservé aux spectateurs une mise en scène



désopilante, façon Monty Python, grave et décoiffante servie par le jeu des cinquante comédiens, danseurs et musiciens tant professionnels qu'amateurs du Théâtre en Maurienne et de la Compagnie Pedro.

Dans un site exceptionnel, « Sous la Roche » et le beau temps aidant, les six représentations ont fait le plein, offrant à tous un grand moment de plaisir festif et culturel, bien dans l'esprit de l'époque. Bel exemple de valorisation de notre patrimoine, à renouveler si possible.

RENCONTRE DES AÎNÉS

Saint-Martin-la-Porte a revêtu son habit blanc d'hiver, ce dimanche 22 novembre 2015, après un début d'automne où le soleil a joué les prolongations. Quarante-vingt personnes ont répondu présent à l'invitation au repas annuel offert par la municipalité. Ce moment de convivialité a malheureusement été marqué par les attentats du 13 novembre à Paris.

130 bougies, bleues, blanches et rouges ont été allumées sur une table en mémoire aux victimes.

Monsieur le Maire, Jean Pierre Bernard, a invité toute la salle à partager une minute de silence en hommage aux 130 victimes et aux personnes disparues cette année, parmi nos aînés, avant de passer aux festivités.

C'est le thème des fables de la Fontaine qui a été choisi pour créer le décor. « Le Corbeau et le Renard » se sont joints aux invités. Certaines personnes ont ainsi pu évaluer leur mémoire, en récitant des fables apprises... avant-hier. Bravo pour la performance !

Avant le dessert, Monsieur le Maire a retracé les différents travaux réalisés sur la commune, en 2015 : carrefour de l'école, isolation du bâtiment scolaire, restructuration des réseaux humides aux Champs ainsi que le réaménagement du parking, protection des berges sur le torrent du St Bernard, le long de la Fruitière (réalisé par le RTM), goudronnage de la route du lotissement de la Touvière, réfection du sol du gymnase ce qui permet à nos sportifs d'avoir une des salles la mieux équipée de Maurienne.

Ces travaux ont perturbé la vie des résidents pendant plusieurs mois. Monsieur le Maire les a remerciés pour leur compréhension. Il a commenté avec satisfaction la mise en service de la microcentrale des Encombres qui dépassera sûrement les prévisions annuelles en production d'énergie ; maître d'ouvrage : Synergie Maurienne. Les travaux de la galerie Lyon Turin, la mise en place des bandes transporteuses, l'usine de fabrication de voussoirs ont été évoqués.

Pour 2016, il a abordé quelques futurs travaux : le réaménagement de l'ancienne cure, la démolition du quartier de la mairie.....



En conclusion, il a remercié l'équipe de l'Auberge pour le savoureux repas, Françoise Bois pour la décoration et les menus, les conseillers qui ont contribué au service et Marie-Thérèse Bois pour l'organisation et les fables coquines.

Léopold Dubois a chanté son affection pour St-Martin-la-Porte. L'assemblée a entonné un « bon anniversaire » au doyen de la commune : Eugène Dubois et ses 90 printemps.

Et bien sûr, le club des Edelweiss a participé à l'animation, avec vitalité, comme à son habitude.

Un grand merci à Basile.



EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

ZA du Pré de Pâques
73870 Saint Julien Montdenis

Tél. 04 79 32 12 64
www.travauxpublics.eiffage.com



SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE





Calypso est une tapisserie d'Aubusson dont le carton a été peint par Lucien Coutaud, peintre surréaliste (1904 - 1977). Elle lui avait été commandée par Pechiney en janvier 1949. C'est une pièce unique, objet mobilier classé au titre des Monuments Historiques en 2015.

Le contexte de la commande et de la réalisation

« Le 10 novembre 1948, Lucien Coutaud est contacté par la Compagnie Pechiney pour un projet de tapisserie sur les mystères de l'aluminium.

“ Métallurgie, électricité, terre, eau, feu ” telles sont les premières notes à ce sujet. (...) Le 15 Janvier il touche une avance de 65 000 francs de la Compagnie Pechiney pour le projet de la tapisserie commandée. Le 24 janvier, il porte à la Compagnie Pechiney l'esquisse gouachée de la tapisserie sur le « mystère de l'aluminium ». Le carton sera peint par la suite et la tapisserie, une pièce de 2,10 x 3,10 m, sera terminée d'être tissée à l'atelier Pinton à Felletin le 22 octobre de cette année (1949). Son titre définitif, CALYPSO, rappellera le nom de la première usine d'aluminium de cette société. »

Extraits de la biographie de Lucien Coutaud.

Cette tapisserie a été tissée à la main, sur métier de basse lice, aux ateliers Pinton d'Aubusson-Felletin, en un seul exemplaire. Elle est composée d'une chaîne en coton et d'une trame en laine ; réduction chaîne 7 fils au cm. Ses Dimensions sont 2,10 m de largeur et 3,10 m de longueur.



Pourquoi le nom de *Calypso* pour cette tapisserie ?

Calypso est le nom du site où a été implantée la première usine de production d'aluminium en Maurienne, en 1892, sur la commune de Saint-Martin-la-Porte.

La tapisserie célèbre l'entrée en 1897 de la Compagnie des produits chimiques d'Alais et Camargue (qui deviendra Pechiney) dans l'activité « aluminium électrolytique » par son implantation au lieu-dit de « *Calypso* » qui devint l'appellation officielle de cette usine d'électrolyse d'aluminium. Le nom *Calypso* fut, d'ailleurs, conservé par Pechiney comme marque commerciale pour une gamme d'alliages de moulage de première fusion.

La tapisserie représente la nymphe de *Calypso* aux boucles d'or en grande prêtresse de la fonderie de l'aluminium. Avec le nom *Calypso*, on pense tout de suite à la nymphe qui a retenu Ulysse, dont elle est amoureuse, loin de son Ithaque, de son trône et de sa famille, pendant près de sept ans. Le choix allégorique est évident pour cette tapisserie et Coutaud fait du processus de production de l'aluminium un mystère alchimique.

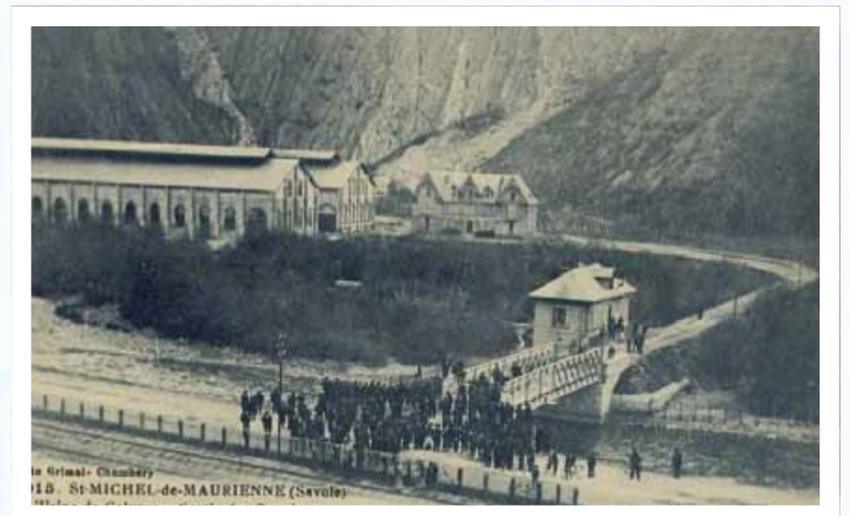
Autour de *Calypso*, divers personnages symbolisent les principaux éléments nécessaires à la production d'aluminium : l'eau pour l'électricité, la bauxite rouge ; enfin un lingot d'aluminium posé discrètement en bas à gauche. A noter la richesse et l'étrangeté des costumes. Les quatre blasons pourraient symboliser les lieux qui ont marqué l'histoire de la compagnie : Alès, Salin-de-Giraud, Lyon et la Maurienne.

Où a été installée cette tapisserie depuis 1949 ?

- 1949 (?) - 1952 (?) : installation dans le hall de réception des bureaux de l'administration centrale de Pechiney à Paris.
- Du 5 janvier au 4 février 1968 : dans le cadre d'une exposition, elle est présentée à la Bibliothèque de Forney à Paris.
- D'octobre 1988 à janvier 1989 : elle est exposée au Musée départemental de la tapisserie lors de l'exposition Lucien Coutaud à Aubusson.
- (.) - 2005 : au centre de formation de Joinville (Val de Marne), pendant une trentaine d'années.
- 2005 - au 4 mars 2009 : la tapisserie est installée dans l'usine d'affinage de l'aluminium de la société d'Affimet, à Compiègne (Oise), 1^{er} étage du bâtiment administratif.
- 2009 - 9 septembre 2014 : la tapisserie est présentée dans la salle de conférence, à l'usine Rio Tinto Alcan puis Trimet France, de Saint-Jean- de-Maurienne.
- En 2009 : RTA Saint-Jean-de-Maurienne fait restaurer la tapisserie par les Ateliers d'Aubusson.
- Septembre 2014 : suite à la cession de l'usine de production d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne, la société Aluminium Pechiney fait don de la tapisserie à la mairie de Saint-Michel-de-Maurienne, pour l'Espace Alu, musée de l'épopée de l'aluminium dans les Alpes.
- Décembre 2014 : la tapisserie est inscrite au titre des objets mobiliers Monuments Historiques puis en janvier 2015, classée.

Actuellement elle est stockée par la mairie de Saint-Michel-de-Maurienne en attendant sa mise en valeur au sein de l'Espace Alu.

La mise en exposition à l'Espace Alu devrait avoir lieu début 2017, lors du renouvellement scénographique du dernier étage du musée. En effet, l'exposition de cette tapisserie n'est pas aujourd'hui possible pour des raisons de place disponible, mais également de conditions de conservation adaptée (luminosité et température).



1916 - Sortie des ouvriers de l'usine de CALYPSO

Sources : extrait de l'article de Maryline Tranchant, directrice de l'Espace Alu, publié dans le n° 35 de « La rubrique des Patrimoines de Savoie » paru en juillet 2015.

PROJET STATION DE SKI DE LA BÂCHELLERIE À LA VALLÉE DES BELLEVILLE

Dans les années 1960, un projet de station de ski était initié sur la commune de St-Martin-la-Porte par le conseil municipal de l'époque, formé de Bois Eugène de Jacques, maire, Collombet Camille adjointe, Bois Eugène Henri, Bois Gaston, Clément Aimé, Clément Henri, Deléglise Michel, Dubois Léopold, Gros Georges, Gros Pierre, Ratel Marius, Ravier Jules, Troccaz Joseph.

Année 1961

Vœu de Monsieur Chinal Donat, conseiller général, maire d'Orelle :

« Voirie - Liaison Maurienne-Tarentaise par le Col des Encombres.

Par une affiche du 23 août 1860 dont un exemplaire est conservé aux Archives Départementales de la Savoie, Mr le Préfet de l'époque mettait officiellement au courant les populations de la Savoie de trois décrets de l'Empereur des 1^{er} et 18 août 1860, par lesquels il accordait :

1. La construction de 2 voies ferrées supplémentaires (Aix-les-Bains - Annecy et Montmélian vers Grenoble).
2. L'aménagement et l'amélioration, en 5 années, de 6 routes, qui seront classées départementales et qui, par la suite, sont devenues nationales.
3. Le classement en routes impériales de 4 routes de caractère international qui seront entièrement à la charge de l'Etat.
4. Les économies ainsi réalisées sur le réseau routier par le département et chiffrées à l'époque par les Ingénieurs devaient être affectées à l'aménagement de nouvelles routes départementales dont les itinéraires avaient été fixés par une commission désignée par arrêté préfectoral du 14 juillet 1860.

Cette dernière avait retenu 7 itinéraires dont 6 ont été exécutés entièrement et le 7^{ème} qui comportait la liaison du « département de l'Isère à Moutiers par la vallée de l'Arvan, Saint-Jean-de-Maurienne, le Col des Encombres et la vallée des Belleville » n'a été que partiellement exécuté - tronçon du col de la Croix de Fer à Saint-Jean-de-Maurienne, de Saint-Michel-de-Maurienne à Beaune, de Moutiers à Saint-Martin-de-Belleville. Il reste donc à réaliser la jonction Beaune - Saint-Martin-de-Belleville par le col des Encombres.

Si l'itinéraire Moutiers - Saint-Michel-de-Maurienne par le col des Encombres a été, dans le passé, un des plus fréquentés par les diplomates, les pèlerins, les armées et les populations locales et s'il a retenu l'attention de la Commission compétente précitée, le parachèvement routier est resté en souffrance par suite de la dernière guerre et deviendra une impérieuse nécessité dans le cadre de l'aménagement touristique de la vallée des Belleville.

Le Conseil Général de la Savoie, soucieux d'une part de la parfaite réussite de l'opération qu'il soutient, de l'aménagement de l'important ensemble de la vallée des Belleville, sollicite de l'administration des Ponts et Chaussées, la reprise de l'étude de la liaison routière Beaune - Saint-Martin-de-Belleville dans le cadre des projets en évolution, en les dotant d'une desserte routière indispensable à leur plein rendement. »

Ce courrier signe les prémices de la création d'une station de ski sur Beaune, domaine de la Buffaz et Saint-Martin-la-Porte, domaine de la Bâchellerie.

En raison du développement de la vallée des Belleville, une route touristique est envisagée. Partant approximativement de Beaune, elle passerait par la Buffaz, la Bâchellerie et le col des Encombres pour rejoindre Saint-Martin-de-Belleville par Gitamelon. Il faudra bien entendu éviter le fort glissement de terrain qui sévit au niveau des Râteaux.

Cette voie de communication est souhaitée par les populations locales qui empruntent depuis toujours les sentiers permettant de passer d'une vallée à l'autre par le col des Encombres pour des échanges commerciaux principalement agricoles. Aujourd'hui, des marcheurs ou randonneurs utilisent encore ce tracé, spécialement le 15 août lors du pèlerinage de Notre-Dame de la Vie à Saint-Martin-de-Belleville.

A cause du terrain instable, l'Ingénieur des TPE préconise un tracé partant de Beaune, pour franchir la ligne des crêtes par le col de Montfiot, désigné parfois sous le nom de col de Pierre Blanche à l'altitude de 2654 mètres.



Debout de gauche à droite : ? - Ingénieur des Ponts FINAS - Eugène BOIS - Jules RAVIER - Sous-Préfet - Agent des Ponts DUCRUEZ - Camille COLLOMBET - Marius RATEL - Joseph TROCCAZ - ?.

Accroupis de gauche à droite : Michel DELÉGLISE Léopold DUBOIS - Aimé CLÉMENT - Gaston BOIS Henri CLÉMENT.

En Novembre 1966, le Sous-préfet Henri Rouanet reçoit la SO-DE-VAB, société d'économie mixte, qui confirme tout l'intérêt d'un débouché sur la Maurienne pour le complexe des Belleville. La mise en service du futur tunnel routier sous le Fréjus est un enjeu commercial évident par l'apport d'une importante clientèle italienne.

Les techniciens de la SO-DE-VAB et les Ponts et Chaussées sont convaincus de la possibilité de créer 2 ou 3 stations relais qui constitueraient un trait d'union entre les deux vallées et faciliteraient dans l'avenir, une jonction de l'ensemble.

La création de 3 stations relais, à 2 000 m. d'altitude, versant Ouest, pourraient faire l'objet d'implantations touristiques :

- ✓ Une première, sous le Mont-Brequin, secteur des chalets de Beaune, du Thyl et de Pré Bérard,
- ✓ Une seconde sous le Mont du Chat, vers la croix de Bellecombe,
- ✓ Une troisième sous le Perron des Encombres.

Compte tenu de ces perspectives, les conclusions suivantes ont été tirées :

En ce qui concerne la route d'accès :

→ Prolongement du CD 219 à partir du chef-lieu de Beaune (1 200 m.) pour atteindre la cote 2000. 9 km de voies pour un coût approximatif de 2 000 000 de Frs.

En ce qui concerne les terrains :

→ Pas de problèmes particuliers, les zones d'implantations immobilières et pistes de ski se situeraient sur des terrains communaux.

En ce qui concerne l'eau :

→ Les communes concernées ont des sources dans le secteur.

En ce qui concerne les remontées mécaniques et la promotion immobilière :

→ La possibilité d'une intervention de la SO-DE-VAB est envisagée.

Des études montrent que la qualité et l'importance du manteau nival de ces vastes alpages sont très honorables avec une possibilité d'accueillir 3 à 4000 skieurs, sur un dénivelé étagé de 1 800 à 3 100 mètres.

Sur Saint-Martin-la-Porte, site de la Bâchellerie :

Liaison par le col des Encombres :

- 1 télésiège de la Bâchellerie au col des Encombres,
- 2 téléskis sur le versant Ouest de la Masse



M-T-I

MARCELLIN
Tuyauterie Chaudronnerie
Maintenance Industrielle

• SERRURERIE

• PORTAILS

• CLÔTURES

Z.I. de Oeillettes - 73140 Saint-Martin La Porte
Tél. 04 79 56 67 67 - Fax 04 79 59 25 87

Liaison par le col de Monfiot et la face sud de la Masse :

- 2 téléskïs côté Bâchellerie et 1 face sud de la Masse

Possibilité de gagner les Ménuïres par le lac du Lou

Coût global des équipements : 2 000 000 Frs.

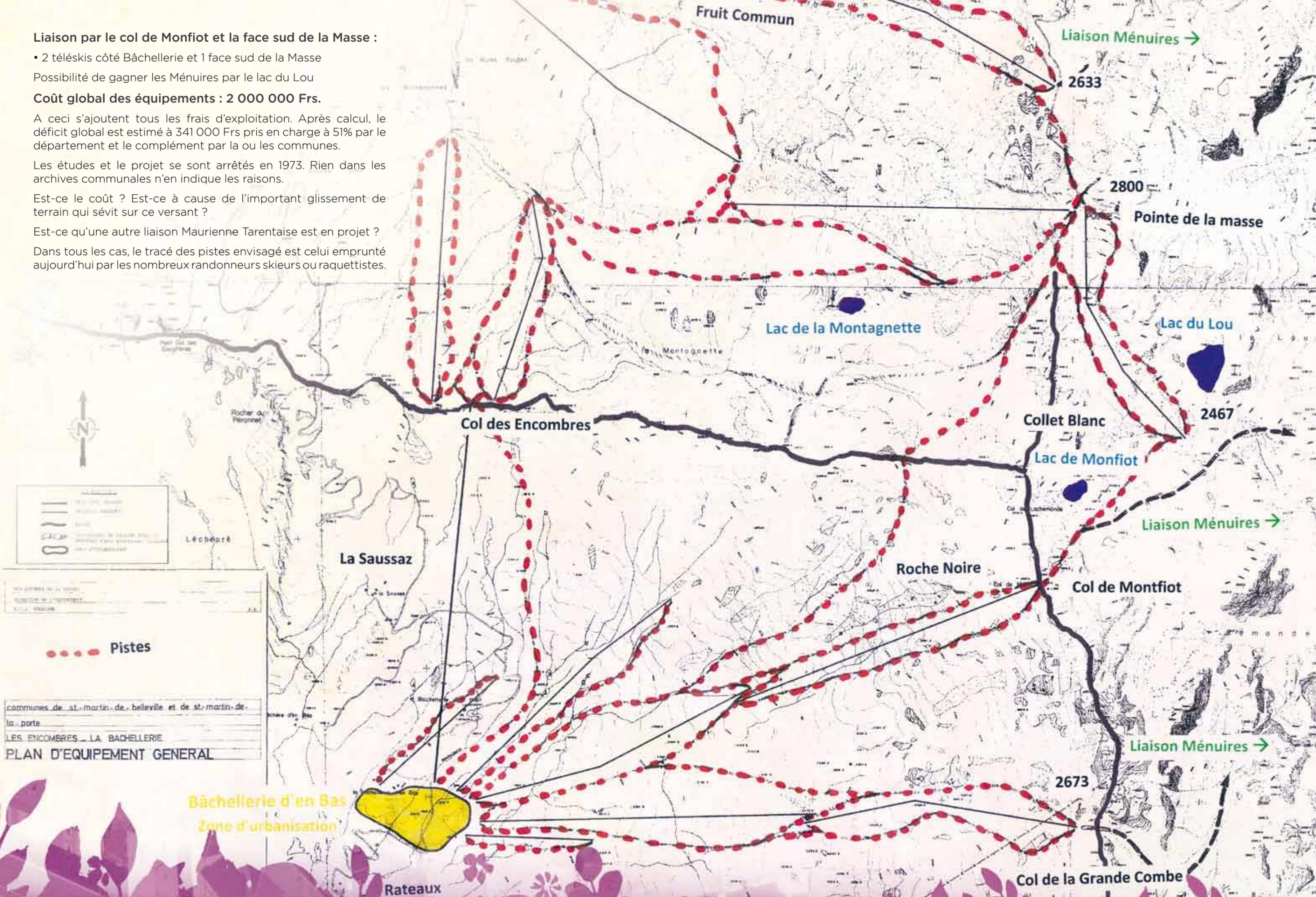
A ceci s'ajoutent tous les frais d'exploitation. Après calcul, le déficit global est estimé à 341 000 Frs pris en charge à 51% par le département et le complément par la ou les communes.

Les études et le projet se sont arrêtés en 1973. Rien dans les archives communales n'en indique les raisons.

Est-ce le coût ? Est-ce à cause de l'important glissement de terrain qui sévit sur ce versant ?

Est-ce qu'une autre liaison Maurienne Tarentaise est en projet ?

Dans tous les cas, le tracé des pistes envisagé est celui emprunté aujourd'hui par les nombreux randonneurs skieurs ou raquettes.



LE POINT SUR LA MAISON DE SANTÉ

Un nouveau bâtiment va bientôt voir le jour sur la zone de « Cœur de ville ». La CCMG et l'OPAC de la Savoie se sont associés pour ce projet. Il sera situé à l'intersection de la rue de la République et de la rue des Ecoles et sera constitué de :



- Au sous-sol : garages, parkings et locaux techniques
- Au rez-de-chaussée : la maison de santé à proprement parlé, intégrant des locaux pour les professionnels de santé (médecins, kinés et infirmières)
- Au 1^{er} étage : locaux pour les professions médicales et paramédicales ainsi qu'un centre de dialyse ;
- Au 2^{ème} étage : appartements OPAC adaptés PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avec quatre T2 et un T3.

La première pierre de la maison de santé a été posée en Janvier 2016.

Nouveau site internet www.maurienne-galibier.com

Une nouvelle trame pour le site internet de la Communauté de Communes !

Il regroupe les informations administratives mais aussi touristiques du territoire Maurienne-Galibier. Les habitants pourront trouver des renseignements de la vie quotidienne : les activités du périscolaire et des TAP, des centres de loisirs et du service jeunesse (règlements, menus, programmes...), les news de l'école de musique, de la halte-garderie, du relais assistantes maternelles et de l'EHPAD « La Provalière ».

Sur ce support de communication, vous trouverez aussi les informations institutionnelles de la CCMG : présentation des élus avec les compétences de chacun, les comptes rendus des conseils communautaires, les avis d'appels d'offre et marchés, les avancés de projet...



Les vacanciers, quant à eux, découvriront toutes les facettes touristiques de notre région : « envies de culture, terroir, sensations, festivités » sans oublier la partie économique avec les hébergements, la restauration ainsi que l'ensemble des artisans et commerçants du secteur.

En première page, un menu déroulant sur les activités met en avant les temps forts du territoire.

Alors, RESTEZ CONNECTE SUR : www.maurienne-galibier.com !

Besoin d'aide en informatique ?

Les cours informatiques sont toujours d'actualité à la CCMG, ils ont lieu les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30. Les conditions d'accès restent inchangées, à savoir être adhérent à l'espace public (gratuit), acheter une carte d'accès de 5h d'informatique à 1,50€ et s'inscrire à l'accueil de la CCMG.

Les thèmes des cours ne sont plus prédéfinis à l'avance et donc au choix du participant. Chaque cours est limité à 2 personnes.

Renseignements et inscriptions à la CCMG au 04.79.56.52.54

Cabinet GE-ARC GEOMETRES-EXPERTS

Bornage - Division - Aménagement foncier
 Lotissement - Copropriété - Diagnostics Immobiliers
 Topographie - Nivellement de précision
 Implantation - Auscultation d'ouvrage

Y. CHRETIEN - J. DUPONT 14 Av République - 73140 St Michel de Mnne
 Géomètres-Experts DPLG Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-59-21-49
 St Michel de Mnne Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

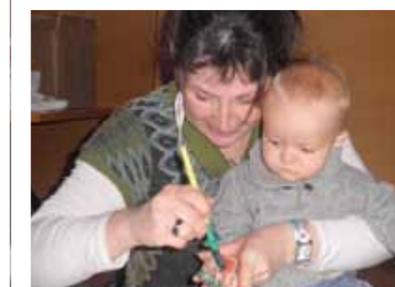
ANIMATIONS ENFANTS / ASSISTANTES MATERNELLES



Paroles aux enfants : « Pendant que les grands sont à l'école, je viens avec mon Assistante Maternelle dans la grande salle de la Mairie. Des copains et copines sont là aussi avec leur Nounou et on découvre les jeux que Claire nous a apporté et on se précipite pour prendre tous le même jeu bien sûr !



Les Nounous nous observent et parlent de choses compliquées de leur vie d'Assistante Maternelle, mensualisation, congés payés, impôts, etc.



Et puis on se retrouve autour de la table pour notre activité d'éveil du jour : peinture, collage, bricolage et vous savez, on laisse nos Nounous peindre, colorier, dessiner, ça leur fait plaisir aussi de jouer à l'artiste ! Après il faut vite ranger, mais avant de partir on se dit au revoir autour d'un petit goûter, trop bien la matinée ! Alors, à tous ceux qui sont chez leur Nounou, rejoignez nous ! »

Relais Assistantes Maternelles

Maison de l'Enfance
 71 avenue du Vigny - 73140 St Michel de Maurienne
 Tel. 04.79.56.88.40 - mail : relais-ass.mat.stmichel@wanadoo.fr

Mail : laurent.dompnier@dompnier-electricite.fr
Sarl Jean Dompnier & Fils Téléphone : 04 79 64 01 33
 Fax : 04 79 83 20 71
ELECTRICITE GENERALE

BATIMENT - INDUSTRIE - MAISON INDIVIDUELLE
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE - DEPANNAGE
 ALARMES INCENDIE - ANTI-INTRUSION
 CABLAGE INFORMATIQUE - CLIMATISATION

ZA DES GLAIRES BP 51 73300 PONTAMAFREY



F.N.A.C.A.

Comme chaque année, notre association se fait un devoir de participer aux diverses réunions dans le secteur Chambérien, aux cérémonies du village. La cérémonie du 19 mars est un moment fort. Il est suivi d'un apéritif et d'un repas avec nos épouses.

Lors de l'Assemblée Générale du 07 octobre dernier, une minute de silence a été observée en mémoire de Mrs René DELÉGLISE, trésorier de l'Association et Aimé ASSIER, récemment décédés. Après délibération, c'est Mr Pierre BOIS qui est nommé trésorier.



Mrs Maurice BLAIX, président et Félicien PLAISANCE, porte-drapeau, se sont rendus à Montmélian le 22 novembre pour le Conseil Départemental.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une foule nombreuse et recueillie a commémoré le 11 Novembre dans notre commune. Après le dépôt de gerbe, la lettre du ministre délégué aux anciens combattants a été lue par Jean Pierre Bernard, Maire. L'importance de ce jour dans l'histoire de France et le sacrifice de millions d'hommes pour la liberté ont été rappelés.

Les enfants de l'école, accompagnés par Valérie Boudet, directrice, ont entonné une vibrante « Marseillaise ». Les responsables de la bibliothèque ont choisi des courriers de soldats, lus par quatre ados et l'Echo du Bugeon, fidèle à Saint-Martin-la-Porte a assuré les sonneries d'usage.

Pour clore la cérémonie, un sympathique apéritif a été offert à la population.



MARTOÏA B.T.P.

• TERRASSEMENT • DEMOLITION • GROS ŒUVRE • SCIAGE • VRD • GENIE CIVIL • ENROBES •

263, Rue de Guille - 73300 St Jean de Maurienne

Tél. : 04 79 64 08 09 - Fax : 04 79 64 14 48

CLUB DES EDELWEISS

Encore une année de passée. Nous arrivons tout doucement au quarantième anniversaire de notre club. 2017 marquera une grande date pour notre petit club !

En attendant, nous essayons toujours d'être mobilisé et à l'écoute de chacun.

Pour notre concours de belote 2014, nous avons eu une énorme surprise en comptabilisant 98 doublettes, record battu. Les bonnes volontés nous ont permis de le mener à bien.



Marche à Montricher.



Rois et reines et gagnants du concours.



Gagnants de la pétanque.



Friture au Bourget.

Tirage des rois, crêpes, jambon cuit au four à pain par Amédée, concours de pétanque, de belote, sortie au Bourget-du-Lac pour déguster les cuisses de grenouilles, sortie au pays de la noix en juin, puis fin juin un voyage inoubliable en Vendée avec visite du marais Poitevin et du parc du Puy-du-Fou. Pas le temps de s'ennuyer au Club des Edelweiss !

L'été est là : 11 sorties de marche ont été organisées avec un temps excellent. Elles nous ont permis de parcourir nos belles montagnes.

Et nous voilà déjà à l'automne pour commencer par une sortie à Brison-Saint-Innocent pour déguster la friture. Ensuite, tout un programme va nous emmener jusqu'au repas de Noël.

L'ASSOCIATION « AVEC ALAIN »

Vous remercie pour votre présence, soutien et participation !

Ces actions contribuent à financer le renouvellement d'équipements et de matériels adaptés pour le quotidien d'Alain. Bienvenue à ceux qui souhaiteraient nous rejoindre dans l'association !



Contacts :

Françoise Charvin : francoise.charvin@hotmail.fr
Claire Falcoz : cl.falcoz@free.fr

Concours de belote



Juillet 2015

Soirée Concert



COMITÉ DES FÊTES



Une année vient de s'écouler pour le comité.

La dynamique équipe du Comité des Fêtes a pour objectif de divertir les grands et les petits de la commune. C'est avec l'envie de faire plaisir que les membres du comité s'attachent à animer la commune au gré des manifestations organisées tout au long de cette première année :

- ✓ Le carnaval, le 28 Février.
- ✓ La montée pédestre, le 6 juin.
- ✓ Le 11 novembre.
- ✓ La Saint-Sylvestre, le 31 décembre.

Cependant, afin que notre Comité soit bien celui de toute la population, nous souhaitons la venue de nouveaux adhérents pour renforcer notre équipe et ainsi pérenniser nos actions et nous permettre de développer nos animations.

Tous ceux qui souhaitent nous aider à développer notre projet pourront se faire connaître à notre assemblée générale.

Nous comptons sur le soutien du plus grand nombre et nous remercions toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide comme l'association du patrimoine, le restaurant de St Martin, la boulangerie le Fournil des Alpagnes, nos musiciens et la municipalité pour le prêt des locaux et du matériel.



Toutes ces personnes bénévoles et professionnelles nous ont apporté une aide considérable. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Le Comité des fêtes.



PATRIMOINE

2 réaménagements à la fin du XXe siècle :

Les flèches indiquent les ultimes réaménagements opérés à l'époque du Curé Falquet, dans le dernier tiers du siècle dernier.



Chapelle

Salle de catéchisme



Vue de la façade Sud de l'ancien presbytère accolée à plusieurs éléments du patrimoine du cœur du village

Association pour la connaissance et la promotion du patrimoine de Saint-Martin-la-Porte.



L'EVOLUTION DE L'ANCIEN PRESBYTERE

1- Périmètre actuel du bâtiment

— tracé au sol des façades actuellement visibles

-----8,18----- longueur en mètres de chaque façade visible

2- Evolution du bâtiment

a) Repère fondamental

┌ Tracé simplifié de la limite Nord et de la limite Est de la cave

b) Les étapes de l'évolution

1^{ère} étape : la totalité de la partie habitée du presbytère s'élevait au-dessus de la cave jusqu'en 1860. Le bâtiment était alors nettement séparé de l'église. L'épaisseur des murs suggère 2 niveaux au-dessus de la cave.

2^{ème} étape : extension du presbytère entre 1861 et 1866.

3^{ème} étape : transformation de la partie en plusieurs étapes, de la fin du XIX^e siècle jusqu'après la seconde de la Guerre mondiale.

3- Ouvertures et vestiges d'ouvertures

P1 } portes accès actuelles
P2 }

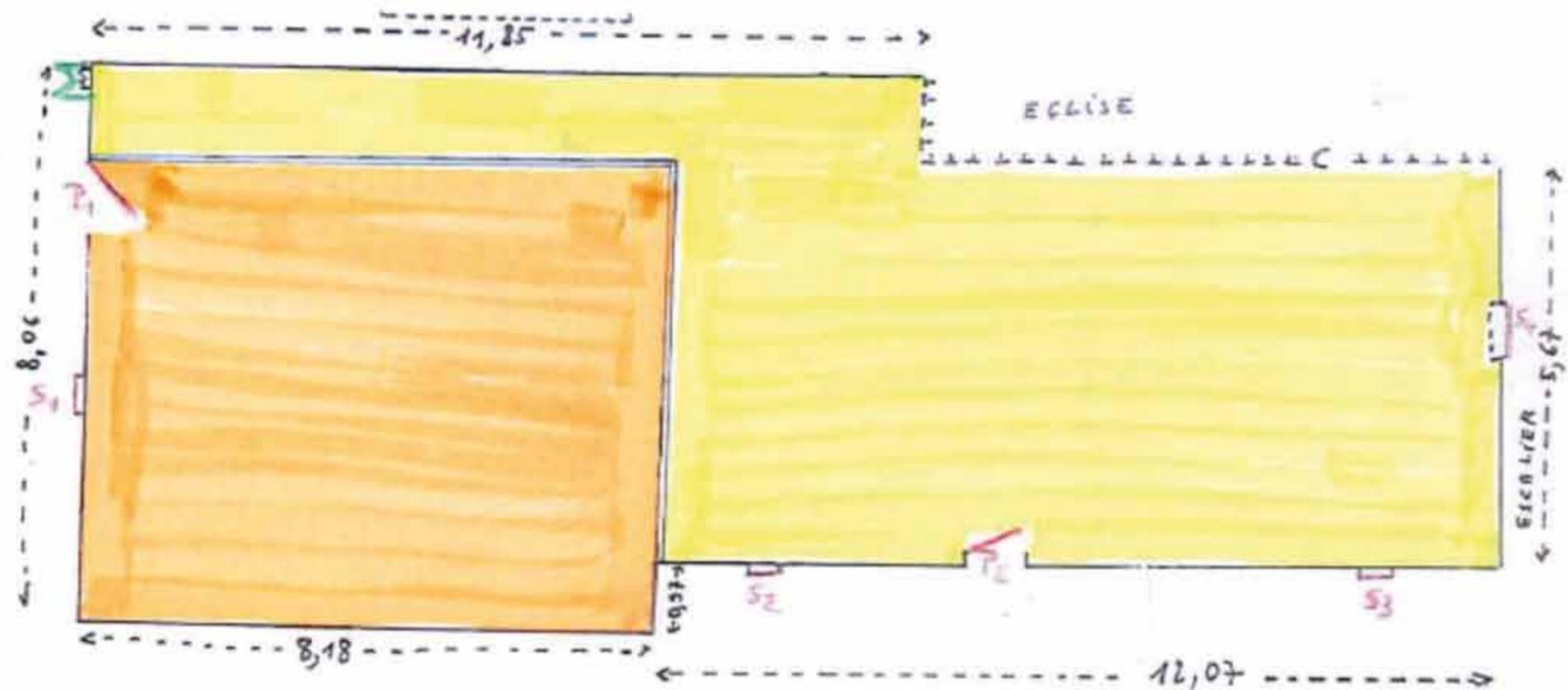
S1 : soupirail en lien direct avec la cave

S2 : soupirail en lien indirect avec la cave. Les anciennes latrines se tenaient entre la cave et la verticale à S2.

S3 : vestige incertain d'une ancienne ouverture modeste.

S4 : vestige certain d'une ancienne ouverture
S4 (et S3 ?) témoigne(nt) peut-être du tracé d'une ancienne dérivation d'eau liée aux besoins du presbytère avant la mise en place du réseau actuel.

┌ Portion de façades de l'église masquées par l'extension évoquée dans la 2^{ème} étape.



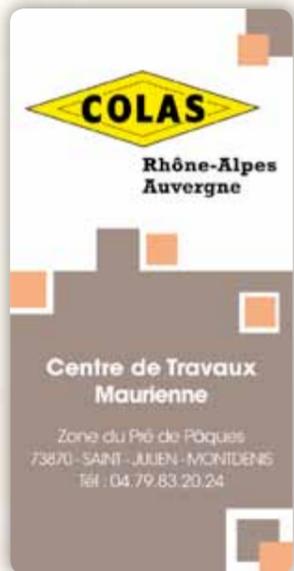
LEGENDES

4- Repères et particularités

----- portion de la bordure entourant le monument aux morts située près de l'ancien presbytère

Σ : l'extrémité du mur de soutènement du parvis de l'église est adossée à l'extrémité inférieure de la façade Sud-ouest de l'ancien presbytère.

C : ancienne communication entre le bâtiment et l'église réalisée lors de la 2^{ème} étape. Ce passage aboutissait dans l'église par l'intermédiaire du confessionnal situé à proximité des fonts baptismaux.



ENTENTE SAINT MARTIN - SAINT MICHEL BASKETBALL

L'Entente formée en 1986 a vécu sa 29^{ème} année de fonctionnement !

Pour la saison 2014/2015, le club comptait 132 licenciés, répartis en 12 équipes. Celles-ci ont disputé 220 matchs avec 107 victoires, 112 défaites et 1 match nul, une balance qui penche donc très légèrement vers le négatif.



Cette saison, l'entente comptait :

- 2 équipes engagées dans les différents plateaux

- 1 équipe mini-poussins (U9) qui a disputé 12 matchs (6 victoires, 5 défaites et 1 nul) : 1^{er} de la poule 3.
- 1 équipe poussins (U11) qui a disputé 16 matchs (11 victoires, 5 défaites) : 1^{er} de la poule 2.

- 4 équipes engagées en championnat départemental

- Les benjamines (U13F) avec seulement 4 équipes engagées au niveau départemental ont joué un championnat en 2 phases : 1^{ère} phase en 6 matchs (4 victoires et 2 défaites) : 2nd au classement et 2nd phase, 6 matchs (3 victoires et 3 défaites) : elles terminent 3^{ème}.

- Les benjamins (U13M) ont commencé la saison par 3 plateaux (6 victoires) et se retrouvent ensuite dans la poule A du championnat (9 victoires et 1 défaite) : Ils sont donc 1^{er}. Sont ensuite organisées des demi-finales et finale où l'équipe remporte brillamment ce tournoi et termine donc championne de Savoie.
- Les minimales filles (U15F) ont disputé 12 matchs avec un bilan de 4 victoires pour 8 défaites : elles terminent 5^{ème}. Elles ont joué le 1^{er} tour de la coupe de Savoie et s'inclinent contre le CTC Chambéry (équipe évoluant en championnat inter ligue).
- Les minimales garçons (U15M) avec 12 matchs joués et un bilan de 11 victoires pour une défaite terminent 1^{er}. Une finale est organisée entre les 2 premiers afin d'attribuer le titre et la hiérarchie a été respecté, l'équipe est championne de Savoie. Ils ont joué le 1^{er} tour de la coupe de Savoie et s'inclinent également contre le CTC Chambéry (équipe de niveau régional).
- Une équipe sénior était inscrite en début de saison mais malheureusement, faute de joueurs, nous avons du déclarer forfait.

- 6 équipes engagées en championnat régional

- Les minimales filles (U15F) avec un championnat compliqué : 1^{ère} phase en poule de 3 (3 victoires, 1 défaite), elles se classent 1^{ère}. Puis, étant qualifiées pour les plateaux inter ligue, elles jouent 8 matchs avec un bilan de 2 victoires pour 6 défaites : elles se qualifient pour la première division régionale. Championnat difficile puisque sur 14 matchs, 1 seule victoire (8^{ème}/14). Elles se rattrapent en gagnant la coupe de Savoie pour la 2nde fois consécutive.
- Les cadets (U17M) terminent la 1^{ère} phase 3^{ème} (2 victoires et 4 défaites) : ils jouent en 2nde division et terminent 3^{ème} (13 victoires 5 défaites). Ils sont éliminés au 2nd tour de la coupe de Savoie.
- Les juniors filles (U20F) terminent la 1^{ère} phase 5^{ème} de leur poule avec 1 victoire pour 7 défaites et jouent ensuite en 2nde division où elles terminent 4^{ème} de leur poule avec 3 victoires pour 5 défaites.
- les juniors masculins (U20M) terminent la 1^{ère} phase 4^{ème} (2 victoires et 4 défaites). Ils jouent ensuite en 2nde division et terminent 5^{ème} (5 victoires 7 défaites).

- les séniors féminins qui avec 7 victoires et 15 défaites finissent 8^{ème} du championnat et se maintiennent. Éliminées en 1/4 de finale de la coupe de Savoie.
- les séniors masculins 1 qui avec 7 victoires et 15 défaites finissent 9^{ème} du championnat et se maintiennent. Éliminés en 1/8^{ème} de finale de la coupe de Savoie.

Les équipes mini-basket ont participé à la traditionnelle fête du mini basket, les U15F au tournoi d'Échirrolles et plusieurs équipes au tournoi d'Aiguebelle.

Une grosse partie des licenciés, des parents, des anciens joueurs ont pu se détendre lors du tournoi interne le samedi 9 mai.

Félicitations également à Camille Ratel et Maïssa Nagi qui ont été retenus dans la sélection départementale U12.



Le bureau de l'Entente. N'hésitez pas à visiter notre site : <http://esmsm.fr/>



ESPRIT YOGA

Le yoga est né en Inde et ses origines se perdent dans la nuit des temps.

Il apporte du bien-être, de la sérénité, de la détente et de l'énergie à ceux qui le pratiquent.

Il permet de se poser, d'écouter son corps et de le faire bouger d'une manière douce et tonique à la fois, dans la bonne humeur, chacun(e) à son rythme, sans compétition.

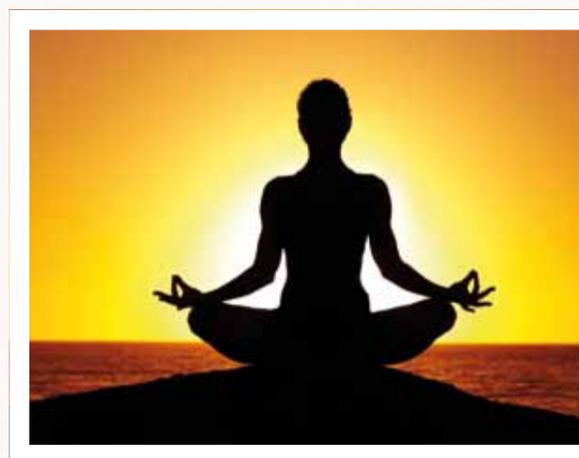
Le corps, le souffle et le mental sont unis.

Le yoga vous attire mais vous hésitez à nous rejoindre ?

Les séances ont lieu à la salle des associations le jeudi de 18h15 à 19h30.

(La première séance de découverte est gratuite).

Vous pouvez contacter la présidente Renée GROS au 04.79.56.66.56.



SKI CLUB DU PERRON

Quelques chiffres pour commencer :

- ✓ 186 : nombre d'adhérents cette saison (chiffre stable),
- ✓ 564 : nombre de forfaits vendus aux adhérents du Ski Club aux Karellis,
- ✓ 65 : nombre de participants au méchoui du 4 juillet,
- ✓ 34 : nombre de doublettes inscrites au concours de pétanque du 29 août (auxquelles s'ajoutent 7 doublettes enfants).

Pour cet hiver, malgré le fait que la neige soit tombée les week-ends, entraînant son lot de naufragés de la route et des samedis et dimanches coincés à la maison, pas besoin de reporter de sortie, avec un nombre de participants allant de 24 à 38 skieurs (ou snowboarders, bien que ce soit un ski club, on a le droit...).

La quatrième sortie a été incorporée à celle de Val Thorens. Nous avons proposé aux participants d'essayer la tyrolienne à Orelle. 1 minute 45 d'adrénaline qu'ont voulu tester dix-huit courageux surmotivés sur le parking d'Orelle. Mais au fur et à mesure que le groupe montait vers le départ, les paroles se firent de plus en plus rares... Malheureusement, à cause d'un vent à décorner les bœufs à la station de départ, l'attraction n'a pas ouvert de la journée. En consolation, le temps sur Val Thorens était au beau fixe, pas de vent, du soleil et de bonnes conditions de ski. Certains en ont profité pour se lâcher... En effet, la vie n'est-elle pas une douce folie ?

Le soir vingt-et-une personnes se sont retrouvées à l'Auberge pour se partager un repas convivial.

Le car des Karellis des vacances de février est toujours en activité, avec en moyenne 14 personnes par jour pour 5 sorties. Garder cette navette est une volonté prioritaire aux membres



du bureau, qui l'ont eux-mêmes utilisée pendant leurs vacances scolaires. Une forte fréquentation est un argument supplémentaire pour continuer à pérenniser ce service.

Les activités été (méchoui et pétanque) se sont déroulées sous le beau temps (très beau temps même pour le méchoui) et dans une ambiance bon enfant. Apparemment le concours de pétanque a vaincu son signe indien (touchons Dubois). De bons bénéfices récompensent le travail réalisé et permettent de préparer sereinement l'hiver prochain.

On remercie souvent les bénévoles pour leur implication, leur dévouement et leurs initiatives, mais à nous de remercier chaleureusement les participants (avec ou sans lien avec le Ski Club) toujours présents. Sans eux des manifestations comme le méchoui ou le concours de pétanque ne peuvent pas réussir.

Le bureau est toujours composé de neuf membres motivés, avec une moyenne d'âge de vingt-sept ans. Depuis cinq ans, ce chiffre a augmenté de... cinq ans, il a évolué en fonction de l'âge des membres (qui ont pris cinq ans aussi). A bon entendeur...

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La collecte pour la lutte contre le cancer a été possible grâce à la disponibilité des bénévoles. Elles ne comptent ni leur temps, ni les kilomètres parcourus.

Ce sont ainsi 143 dons qui ont pu être collectés pour une somme de 3 976 €.

Cette somme, comme l'ensemble des dons du Comité, servira au financement de la recherche scientifique et médicale, à l'aide aux malades et à leurs proches, à la prévention et à la promotion du dépistage des cancers.

Un grand merci à Sidonie Ratel, Aimée Bois, Joëlle Chaumaz, Annie De Benedetti et Marguerite Collombet.

PASS'SPORT

Association PASS'SPORT : « à tout âge gardez la forme ».

Nous avons la chance d'avoir des cours de gym dans notre commune, de pouvoir pratiquer une activité physique sur place, de passer un agréable moment de détente, chacun selon ses possibilités sous le regard attentif et bienveillant de deux animatrices très compétentes.

Si vous avez envie de bouger et que vous voulez entretenir votre forme dans la décontraction et la bonne humeur, venez nous rejoindre.

Les cours se déroulent chaque semaine hors vacances scolaires au gymnase de Saint-Martin-la-Porte dont le sol vient d'être refait pour plus de confort :

- Le mercredi de 18h30 à 19h30 avec Catherine.
- Le jeudi de 18h30 à 19h30 avec Irénée.

L'adhésion donne la possibilité d'assister aux deux cours, dont les effectifs sont peu importants, ce qui permet un meilleur travail personnel.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre : les deux premières séances sont gratuites. Rendez-vous directement sur place sans inscription préalable.

Il n'y a pas d'âge pour faire du sport, ça permet de rester jeune dans son corps et dans sa tête. Alors pourquoi pas vous ?

LE SCOT EN MAURIENNE

La loi SRU du 13 décembre 2000 prescrit que tous les territoires de chaque département se dotent d'un **SCOT** !

Un **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'organisation et de développement du territoire applicable pour une durée de 15 à 20 ans.

La loi prévoit en dehors de la démarche d'élaboration d'un **SCOT**, **le gel de tous les projets d'urbanisation**.

Les Elus de Maurienne, devant cette obligation ont décidé de procéder à cette démarche sous l'égide du Syndicat de Pays de Maurienne en 2014. L'élaboration de ce document qui va demander environ 3 à 4 ans d'études vise à structurer, à planifier et à régler l'avenir de notre vallée.

Les objectifs du **SCOT** :

- Document d'urbanisme qui s'oppose aux PLU, POS, Cartes Communales ...
- Stratégies de développement économique,
- Équipements de loisirs,
- Tourisme et hébergement,
- Agriculture et distribution,
- Logistiques de déplacements,
- Équipements commerciaux,
- Gestion de l'énergie-climat,
- Équipements et services,
- Environnement et biodiversité.

Les analyses des études, les conclusions, puis l'élaboration du **SCOT** seront menés durant ces années par des commissions :

- ✓ Techniciens du SPM, bureaux d'études, services de l'Etat, partenaires économiques,
- ✓ Comités thématiques (élus, Conseil Local de Développement, techniciens ...),
- ✓ Groupes de travail (Maires, Adjointes, techniciens locaux, habitants, professionnels ...),
- ✓ Groupe de réflexion (Bureau **SCOT** composé d'élus de chaque canton),
- ✓ Comité Syndical composé des représentants élus des 62 communes de Maurienne pour délibération et approbation du Schéma.

La première phase d'analyse consiste à réaliser un état des lieux du territoire, lequel fait appel à l'historique des évolutions et des transformations locales.

La seconde phase de réflexion détermine les points positifs et les points négatifs de la situation présente.

La troisième phase porte sur la détermination des objectifs à obtenir, donc orientations politiques économiques à valoriser, et d'énoncer les moyens nécessaires pour y parvenir.

Chaque mois des réunions sont organisées par le CLD (Conseil Local de Développement). Les habitants, professionnels intéressés pour participer aux travaux de cette commission peuvent se faire connaître dans leur mairie ou le correspondant local pourra leur apporter de plus amples informations et leur indiquer les dates et lieux des réunions.

Jean Pierre Bachalard

Pour les associations : nous avons aidé le Comité des fêtes de Saint Martin la Porte et l'entente de basket.

Ecoute des habitants en mars : 6 personnes ont imaginé des solutions pour améliorer le quotidien des habitants en jouant à Plus belle ma vie à l'Auberge Le Saint Martin.

Peinture en Avril : 7 peintres amateurs ont créé des peintures qui ont été exposées au rassemblement des costumes qui a eu lieu le 28 juin à Valloire.

S'informer en octobre : Conférence « Pas de retraite pour la fourchette ! » organisée dans le cadre de la semaine Bleue, 2 diététiciennes du centre hospitalier de St Jean de Maurienne ont échangé avec 31 personnes sur les idées reçues sur la nutrition pour les seniors.

Sortir en famille en novembre : un clown, des mots et des livres ! 17 personnes se sont retrouvées à la bibliothèque pour une animation « Avec entrain » dans le cadre du projet « tout autour des mots » pour les 0-6 ans soutenu par la fondation SNCF.

Ecoute des habitants en novembre : 20 personnes ont imaginé les services à la population de demain à la salle des fêtes. Soirée co-organisée avec le Syndicat de Pays de Maurienne.

L'ACA est là pour tous : habitants et associations

L'Association Cantonale d'Animation de Saint Michel, lieu d'accueil des habitants et des associations, propose **plus de 130 animations par an** dans les domaines du soutien à la vie associative, du lien social, de la culture, du patrimoine, du développement durable et de la solidarité. Ces activités sont organisées dans toutes les communes de la communauté de communes Maurienne Galibier et s'adressent à tous les publics, pour tous les âges.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les habitants et les associations

Passez la porte de l'ACA, vous serez accueilli avec le sourire de Fanny, notre agent d'accueil.

- Vous trouverez **toute l'actualité sur les sorties et activités** organisées aux alentours, **des informations sur les services à la population, des revues et de la documentation** pour accompagner les associations.
- Vous pouvez également venir faire vos photocopies, imprimer des documents, adhérer et retirer votre **carte pêche**. Nous vous aidons **à la réalisation de supports de communication**.
- **Les adhérents de l'ACA bénéficient de tarifs réduits pour les spectacles** de l'Espace Malraux à Chambéry.
- **A compter de janvier 2016, votre ACA devient «Point Relais Caf» :** en toute confidentialité, nous vous accompagnons dans vos démarches administratives avec cet organisme (mise à disposition d'un ordinateur et d'une imprimante)

Horaires : les lundis de 13h30 à 17h15 et les jeudis de 9h à 12h15 ; ou sur rendez-vous.

Nos éditions distribuées dans toutes les boîtes aux lettres :

le Guide des associations et Le Télégraphe.com

Nous soutenons les associations :

- **Nos locaux à votre disposition** : un poste informatique avec un accès Internet
- **Nous vous aidons à créer une association, chercher des financements, organiser un événement**
- Nous organisons des **formations à destination des bénévoles associatifs** : sur proposition de l'ACA soit à la demande des bénévoles.
- **Permanences juridiques** : une conseillère spécialisée vous reçoit et vous répond.
- Nous organisons le **Forum des associations** : temps de convivialité entre les associations et vitrine de la vie associative du canton, il a eu lieu le samedi 19 septembre à Saint Michel de Maurienne.

Nous organisons des sorties et des animations

Découvrir un art, un sport, un lieu exceptionnel, partager une passion, une émotion, discuter, apprendre, créer, rompre l'ennui sont d'autant de bonnes raisons pour participer à nos nombreux rendez-vous : des sorties de découverte (nature, culture, en famille, sport) ; des café tricots, des ateliers sculpture, des pique-niques peinture ; des animations à destination des enfants et leur famille. N'hésitez pas à faire part de vos envies et suggestions.

Nous appliquons des tarifs en fonction du quotient familial et acceptons les chèques vacances.

Notre lettre d'informations hebdomadaire électronique : toutes les animations à venir proposées par les associations du canton, directement dans votre boîte mail !

Abonnez-vous sur www.acastmichel.org

Nous menons des actions citoyennes et solidaires

- **Ateliers de français**, dans lesquels des bénévoles **accompagnent, encouragent et soutiennent des adultes illettrés ou analphabètes** dans leur démarche d'apprentissage pour les aider **dans les actes de la vie quotidienne. Ce service est gratuit. Si vous souhaitez être accompagné ou si vous êtes intéressé pour devenir bénévole auprès des adultes, contactez-nous.**

- **Tricot solidaire « Mets ton bonnet » :** L'ACA collecte tous les ans des petits bonnets qui coiffent les bouteilles de jus de fruits *innocent*. Pour chaque bouteille achetée coiffée, *innocent* reverse, 0,20 € à l'association les Petits Frères des Pauvres, pour des actions envers les personnes âgées isolées. En 2015, 1390 bonnets ont été collectés grâce à vous.

- **Le prêt de jardin entre les habitants :** nous mettons en lien des propriétaires qui souhaitent partager leur jardin ou qui ne peuvent plus jardiner avec des habitants désireux de cultiver un jardin.

- **Des animations dans le cadre de la semaine de solidarité internationale en novembre**

- **La malle pédagogique Faim de Jeux :** à vous de jouer! animateurs, enseignants, associations peuvent emprunter gratuitement cet outil pédagogique de sensibilisation à l'alimentation locale, saine et équitable auprès de l'ACA de St-Michel de Maurienne, sous réserve de sa disponibilité.

Nous agissons en faveur des retraités et des personnes âgées

- Le canton de St Michel de Maurienne est d'un point de vue démographique, l'un des plus vieillissants de Savoie et certaines personnes âgées peuvent se retrouver isolées.

- Chaque année en octobre est organisée la **Semaine Bleue** pour sensibiliser plus largement les personnes sur la question du vieillissement et proposer des animations aux aînés.

- **Des formations** sont proposées aux aidants familiaux et personnes retraitées

- Une action de **portage de livres à domicile intitulée « les livres ont des pattes »**

L'ACA souhaite devenir un centre social pour vous et avec vous !

Crée il y a 35 ans pour contribuer à l'animation et au développement du territoire, l'ACA soutient la vie associative et a étendu ses actions dans les domaines du lien social et du vivre ensemble. **Nos actions grandissent à l'écoute de vos besoins et de vos envies.** Nous menons la démarche de centre social pour pouvoir continuer à agir pour vous et avec vous. N'hésitez à venir à notre rencontre pour en parler.

Adresse : 25 bis rue du général Ferrié à St Michel de Maurienne.

Tel : 04 79 56 66 09 / e-mail: acaanimation@wanadoo.fr / site internet www.acastmichel.org

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h00-12h15 / 13h30-17h15

Mardi : 13h30-17h30



ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

L'**accident vasculaire cérébral (AVC)**, dit aussi «**attaque cérébrale**», est dû à une **interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau** (obstruction ou rupture d'une artère cérébrale). Les cellules du cerveau ne recevant plus l'oxygène et les nutriments dont elles ont besoin pour fonctionner normalement. Certaines sont endommagées, d'autres meurent.

Les AVC sont une des premières causes de mortalité et de handicap à la fois chez les hommes et les femmes. On dénombre chaque année 150 000 nouveaux cas d'AVC en France et près de 10 000 en Rhône-Alpes.

La prise en charge de l'AVC nécessite une intervention urgente pour laquelle le délai est un enjeu essentiel : il doit être le plus court possible pour assurer le diagnostic initial et réaliser les gestes d'urgence qui s'imposent. Il permet de réduire de près de 30% le risque de séquelles.

Il est donc indispensable d'apprendre à reconnaître les signes d'alerte d'un AVC et appeler immédiatement le 15

Comment reconnaître les signes ?

Sachez reconnaître les premiers signes de l'attaque :

- ✓ **Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.**
- ✓ **Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.**
- ✓ **Gêne brutale de la vision.**

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite C'est important : **Appeler le 15.**

Même si les symptômes disparaissent, appelez immédiatement le 15 pour engager une prise en charge en urgence. Le centre 15, en liaison permanente avec le secteur d'urgence spécialisé dans la prise en charge de ces maladies, décidera de la meilleure orientation.

En quelques chiffres :

• 150 000 nouveaux cas d'AVC chaque année • 3e cause de mortalité en France

• 1 personne sur 6 dans le monde sera touchée par un AVC

Pour en savoir + : www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES:

- **une déformation de la bouche**
- **une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe**
- **des troubles de la parole**

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU 15

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT

LA GAULE MAURIENNAISE

Cette année 2015, notre association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique a produit dans sa pisciculture de Saint-Martin-la-Porte 19.380 alevins, soit 13.590 truites « Arc-en-ciel », 2.270 saumons de Fontaine et 3.520 truites « Farios ». Ces poissons ont été ensuite répartis, par des bénévoles, dans les différents ruisseaux et lacs naturels gérés par notre association.

Le chantier du tunnel ferroviaire Lyon-Turin, dans le cadre de ses études sur l'environnement, a missionné la société Lombardi Ingénierie pour faire une évaluation de la qualité piscicole de l'Arc et de ses affluents La Grollaz, Le Vigny et La Pérousez. Cette opération consiste à répertorier les poissons capturés à l'aide de la pêche électrique, après les avoir triés par types (Truites Farios, Arc-en-ciel et saumon de Fontaine) mesurés, pesés et photographiés avant de les relâcher sur les lieux de capture.

Cette étude, qui doit durer une dizaine d'années, nous permettra de déterminer les quantités et qualités des poissons pour nos futurs alevinages dans ces cours d'eau ainsi que d'observer le grossissement et la bonne santé de la faune piscicole pour le plus grand plaisir de nos pêcheurs.



Pêche électrique dans la Grollaz.



Identification, relevé de la taille, du poids et photographie des poissons.

ADMR = AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Au mois de Juin 2015, les responsables de la Fédération ADMR Savoie, les bénévoles et salariés des associations locales étaient invités pour un double anniversaire à St-Julien-Montdenis : les 70 ans de l'ADMR Savoie et les 50 ans de l'association locale « la Mauriennaise ».

A cette occasion, pour les 50 ans d'existence de notre association, le président, Jean Pierre Bochet a pris la parole et est revenu sur la genèse de l'association née en 1964 sous l'impulsion de Jules Gros et de Gabriel Bernard.

50 ans après, l'accueil de l'assemblée générale fédérale de l'ADMR qui fêtait ses 70 ans d'existence était l'occasion de saluer tout le travail des bénévoles et des salariés.

L'Association continue d'aider ceux qui en ont besoin et offre différents services et prestations. (Aides ponctuelles ou durables).

Elle facilite le maintien à domicile des personnes en lien avec les autres acteurs du territoire.

Une quinzaine de salariées intervient au quotidien, auprès des bénéficiaires (familles, retraités, célibataires et personnes en situation de handicap).

Sur notre Commune en 2014, nous avons effectué 2.473 heures et sur l'ensemble de notre secteur d'intervention 14.634 heures.

Nous remercions la Municipalité pour la confiance qu'elle nous accorde sur le plan financier.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter la responsable locale Bernadette MAGNIN au 06 28 29 55 37 ou l'assistante technique au 04 79 56 37 35 au Bureau de l'association à la Mairie de St-Julien-Montdenis.

CARRELAGES-FAÏENCES

BURROT

- Moquette • Mosaïque
- Pierres décoratives
- Revêtement PVC

Z.I. St-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 64 18 99

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ SYNERGIE MAURIENNE

La centrale hydroélectrique des Encombres

Depuis le 21 mars 2015, la centrale des Encombres est en service.

Malgré la phase de réglages et de mise au point des premiers mois la prévision annuelle de production (10 millions de kWh, soit près de 70% de la consommation domestique) devrait être atteinte après seulement 8 mois de fonctionnement. Certains mois (en mai et juin) elle dépasse même nos besoins.

Le produit financier sera utilisé pour garder un service de proximité efficace, maintenir des conditions de vente particulièrement favorables aux abonnés et aux communes pour l'éclairage public.

La centrale arrive à point pour compenser les pertes importantes (plus de 200 000 € par an) que nous allons subir à partir de 2016 avec l'obligation d'abandonner la fourniture de nos 30 plus gros contrats (supérieurs à 36 kW) suite au vote de la loi NOME en 2010. Dommage pour nous !



Installer un équipement photovoltaïque de production d'électricité sur son toit

Malgré la forte baisse du prix de rachat de l'énergie produite et la diminution des avantages fiscaux, de nouvelles centrales photovoltaïques continuent d'être installées.

Si vous aussi vous souhaitez devenir producteur d'électricité, nous vous invitons à être prudent car sur le marché subsistent encore des installateurs qui manquent de sérieux et de compétences. Contactez plusieurs sociétés de manière à comparer les offres entre elles. Vous trouverez sur le site <http://www.photovoltaique.info> de précieux conseils.

Prenez contact avec nous avant de vous engager afin que nous puissions au préalable étudier et chiffrer les modalités de raccordement au réseau de votre installation. Ces dernières années nous avons été confrontés de nombreuses fois à des difficultés de raccordement car cet aspect est souvent négligé par les installateurs.

Une fois les travaux réalisés, l'énergie produite est rachetée par SYNERGIE MAURIENNE aux mêmes conditions que le fait EDF puisque les règles en la matière sont définies par les pouvoirs publics.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous sommes à votre disposition pour vous apporter notre expérience et nos conseils.

Photo issue du « guide Hespul solaire photovoltaïque »



PARLONS BOIS ...

Du plus loin que l'on remonte, l'homme après avoir découvert le feu, a utilisé le bois, abondant en tous lieux pour satisfaire à la cuisson des aliments, mais également pour se donner une vie plus confortable en se chauffant lors des périodes froides.

D'autres énergies depuis moins d'un siècle sont venues remplacer ou compléter le chauffage par le bois ou le charbon : le fuel et le gaz, pratiques à stocker et à utiliser, l'électricité propre et souple ont progressivement suppléé les premières énergies, avec des coûts très concurrentiels.

Aujourd'hui les coûts des énergies nouvelles mettent le bois dans une situation économique particulièrement attrayante. Les appareils de chauffage se sont perfectionnés et la forme d'utilisation du bois en chauffage favorise son utilisation. Le charbon quant à lui a été délaissé, polluant, salissant et plus difficile à trouver après la fermeture progressive des mines françaises.

Le bois utilisé en chauffage est commercialisé sous quatre formes principales :

- Bois bûche, les principaux inconvénients portent sur son stockage, la contrainte de recharger l'appareil de chauffage fréquemment.
- Bois plaquettes (bois déchiqueté) très bon marché et facile à utiliser.
- Pellets ou granulés (sciure compressée), aisé à stocker et à utiliser.
- Briques ou bûches de bois reconstitué (sciure compressée).

L'avantage du chauffage au bois est d'avoir un impact nul sur l'environnement, le CO2 rejeté étant absorbé par la nature végétale. La combustion produit des particules fines nocives pour la santé. Ces rejets sont cependant moins dangereux par comparaison à ceux du fuel ou du gaz.

Le chauffage au bois présente donc un avantage indéniable sur d'autres moyens, notamment économique et l'exploitation des forêts locales méritent une grande réflexion.

La forêt française est la 2^e forêt d'Europe ; cependant l'exploitation de cette forêt nous situe en 27^e position sur les 28 pays que compose l'Europe !

L'exploitation des terres agricoles au moyen de nouvelles technologies a délaissé certains territoires, le matériel se trouvant inadapté.

Chaque famille jadis cultivait son lopin de terre. Les propriétés sont aujourd'hui délaissées et ont été colonisées par la forêt.

La superficie de la forêt a été multipliée par 2 en l'espace de 100 ans ! Le reboisement géré représente 30% de cet accroissement, 70% de la surface créée étant la faveur d'extensions naturelles.

La forêt française est représentée par :

- 60% de forêt privée,
- 30% de forêt publique (communes, départements, régions),
- 10% de forêt domaniale (Etat).

Le domaine forestier joue un grand rôle en maintenant les terres, mais l'ensemencement naturel n'a que peu d'aptitude. Par ailleurs, la forêt a un rôle de rétention d'eau, la friche ayant un effet contraire et les grands arbres épuisant les sols.

Une forêt non exploitée est plus sensible aux événements calamiteux (tempêtes, ...) , l'enracinement profond des arbres peut déclencher des arrachements de sols, voir provoquer des glissements de terrains !

La vallée de la Maurienne est couverte par un massif forestier très important, et son exploitation est bien inférieure au reste du territoire. Des besoins conséquents en bois sont présents, notamment par la présence de grandes scieries, de plateformes pour la fabrication de charpente, de planches, de bois de construction, mais aussi pour la production de bois énergie.

Les massifs boisés sont très difficiles d'accès aux engins mécaniques qui ont remplacé au cours des décennies la traction animale. Les pistes qui avaient été jadis réalisées par nos ancêtres n'ont pas été entretenues et ont pratiquement disparu. L'évacuation des bois ne peut se faire souvent qu'au moyen d'hélicoptères, solution très coûteuse !

La main d'œuvre nécessaire à l'exploitation des bois est absente du territoire, et les quelques exploitants forestiers de la région sont obligés de faire appel à des ouvriers étrangers (Italiens, Espagnols, Croates, Serbes, Litvaniens...)

Compte tenu de la situation, les Elus de Maurienne ont souhaité unir leurs efforts et ont décidé plusieurs actions qui permettront de mieux gérer l'espace forestier local :

- Une « Charte de Développement Durable » a été signée avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental, par laquelle ces instances apporteront des aides financières pour valoriser l'exploitation forestière.

- Une « Charte Forestière de Territoire » prise par le Syndicat de Pays de Maurienne a pour objectifs :

- ➔ garantir la gestion des forêts et des espaces naturels qui leur sont connexes

- ➔ contribuer à l'aménagement rural et à la création d'emplois

- ➔ favoriser le regroupement technique et économique des propriétaires forestiers, la restructuration foncière ou la gestion groupée à l'échelle d'un massif forestier

- ➔ renforcer la compétitivité de la filière de production, de récolte, de transformation et de valorisation des produits forestiers.

L'ensemble de ces décisions prises, leurs concrétisations impliquent la mise en place d'organes de travail et de décision. Des élus volontaires dans chaque commune ont été désignés pour représenter leurs collectivités.

Votre souhait d'information pourra être satisfait en cas de besoin par le délégué communal en vous adressant à votre mairie.

Jean Pierre Bachalard

**CHARPENTE - COUVERTURE
PALETTES - CAISSERIES
ETS COVAREL G.**
S.A.R.L. au Capital de 8000€
Z.I. - 73300 VILLARGONDRAN
tél.: 04 79 64 14 40
Fax: 04 79 59 91 75
SIRET 331 099 473 00018
CODE APE 454 C
R.C. B 331 099 473
N° TVA intracommunautaire : FR01331099473 00018

**MENUISERIE
TRIVERO**
73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
Tél :
04 Fax :
79 04
56 79
54 56
87 66
07

← Point d'avancement du chantier en schéma

Zoom sur l'usine à voussoirs des Œillettes : Une carte maîtresse pour l'autonomie du chantier SMP4.

Après 8 mois de conception et de construction, l'usine à voussoirs est désormais opérationnelle. Implantée dans l'ancienne scierie sur la ZA des Œillettes à Saint-Martin-La Porte, cette usine est dotée d'un véritable processus industriel. Son rôle : fabriquer les voussoirs - anneaux en béton - qui constitueront, au fur et à mesure de l'avancement du tunnelier, les 9 km du tube Sud. Au total, 90 voussoirs seront fabriqués chaque jour. Actuellement, en phase de démarrage, l'usine fonctionnera début 2016 en 2x8 (6h-22h) et mobilisera une centaine de personnes : 30 au ferrailage et 70 sur les différents ateliers de bétonnage.

3 questions à Bernard Sosnowski, directeur de l'usine à voussoirs

Une usine à voussoirs à la place d'une ancienne scierie ?!

Oui ! L'enjeu de cette usine résidait principalement dans sa proximité avec le chantier de Saint-Martin-la-Porte. Nous voulions éviter à tout prix les longs trajets d'acheminement des voussoirs par camions et de ce fait l'encombrement des routes empruntées par les riverains. La disponibilité du site de cette ancienne scierie, à seulement 3 km du chantier a été une aubaine pour nous. Nous avons conservé le hangar d'origine et aménagé la plateforme. L'usine y a tout à fait trouvé sa place !

L'usine est désormais en fonctionnement. Pourtant le tunnelier n'est pas encore arrivé ?

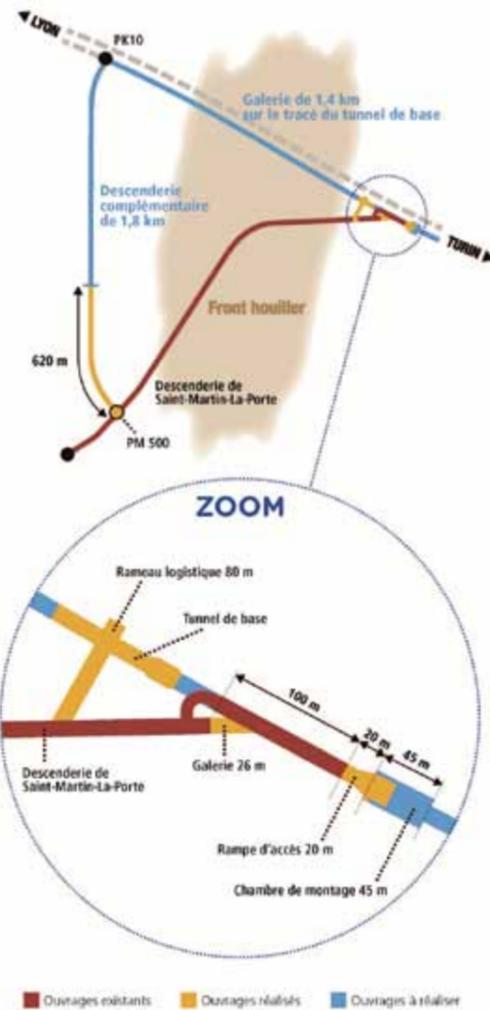
Absolument, nous devons fabriquer un maximum de voussoirs à l'avance puisque lorsque le tunnelier sera là, il progressera plus vite que le temps que nous mettrons à les produire. Le processus industriel et automatisé de l'usine va permettre la mise en cadence

de cette fabrication. C'est l'atout majeur du carrousel : ce sont les moules qui bougent et non pas les équipements, le personnel ou les machines de production. Comme une usine automobile en somme !

Comment recrutez-vous le personnel pour le fonctionnement de cette usine ?

A la signature du marché de ce chantier, nous nous sommes engagés à recruter au maximum dans le bassin local. Ainsi 75 % de notre personnel sera recruté en Maurienne et en Savoie. La spécificité des métiers que requiert le fonctionnement de l'usine va nécessiter que nous formions sur place le personnel non qualifié (formation à la conduite d'engins ou encore formation au métier de pontier, par exemple). Par-dessus tout, nous recherchons des personnes motivées, ayant envie d'apprendre vite et bien !

Usine à voussoirs des Œillettes :

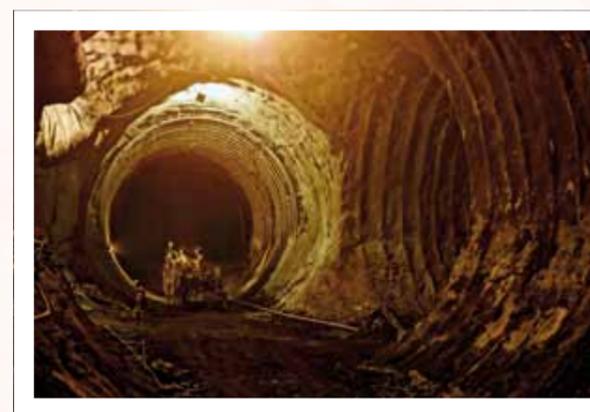


Inauguration du tunnelier baptisé Federica, jeudi 14 janvier 2016

La société TELT et le groupement d'entreprises de Saint-Martin-La-Porte, conduit par Spie batignolles TPCI, ont réceptionné ce jeudi au Creusot, le tunnelier réalisé par NFM Technologies pour assurer l'excavation d'une galerie de 9 km en direction de l'Italie. Ce tunnelier de près de 135

mètres de long et d'environ 2400 tonnes est doté d'une tête de coupe de 11,21 mètres de diamètre. Une centaine de personnalités a participé à cette cérémonie.

Marion Tallec.



Rameau logistique.



Chambre de montage du tunnelier.

ETAT CIVIL

(DU 01/01/2015 AU 31/12/2015)

DECES DES PERSONNES RESIDENTES DANS LA COMMUNE

BOIS Victor Achille (1926)	le 29 mai
CHAUMAZ Georges (1943)	le 28 juin
DELÉGLISE René Henri Germain (1933)	le 30 juin
MAGNIN Serge Alexis (1952)	le 16 juillet
GROS née ALBRIEUX Félicie Joséphine (1920)	le 03 septembre
ASSIER Aimé Victor (1936)	le 27 septembre

DECES HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES ORIGINAIRES DE ST MARTIN

FARA Lucienne Thérèse (1919)	le 08 mai à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)
MOLLARD Isabelle Louise Jeanne (1924)	le 18 mai à Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie)
BERNARD Alexis Lucien (1943)	le 15 juillet à Challes-les-Eaux (Savoie)
CHAUMAZ Régis Louis (1926)	le 12 août à Saint Jean de Maurienne (Savoie)

MARIAGES

LUCIEN Didier et XAVIER Delphine Martine Bernadette	le 19 septembre
--	-----------------

NAISSANCES

DAINE Quenzo, fils de Gaël et COLLINET Mandy ROUSSEL Bruno,	le 17 mars
fils de Jonathan et GUENARD Corallie IOZZO Malone, fils d'Antoine et GOMES Christine HUMBERT PEDRETTI Alexi,	le 13 avril le 27 mai
fils de Sébastien et PEDRETTI Emmanuelle VIARD Anita, fille de Julien et BAUD Irène	le 14 juin le 30 août



Village de la Porte

Village de la Villette

**Village de
Saint-Martin-la-Porte
Chef-Lieu**

